Vol 15 # 12• Du 22 au 28 Septembre 2021

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



BIDEN EXPULSE EN MASSE DES MIGRANTS HAÏTIENS



Voir page 3

Des Haïtiens qui ont été expulsés des États-Unis arrivent à l'aéroport international Toussaint Louverture, à Port-au-Prince, Haïti, dimanche 19 septembre 2021

PHTK, SDP ET ALLIÉS S'ACCORDENT AU POUVOIR !





Voir page 3

De gauche à droite Michel Martelly du Parti Ayisyen Tèt Kale (PHTK) et Michel André du Secteur Démocratique Populaire (SDP)



Le vrai visage du capitalisme

Par Berthony Dupont

Cette semaine, les citoyens haïtiens de par le monde ont fait l'amère expérience du pire des systèmes hérités de l'esclavage et de la colonisation. C'est un triste spectacle que nous a donné le grand ennemi du genre humain, l'impérialisme américain, avec plus de cynisme et de brutalité.

Le capitalisme, dès sa naissance, ne pouvait grandir et se développer qu'en exploitant avec une grande violence les populations défavorisées. C'est le propre du capitalisme à visage découvert. C'est aussi la preuve du fossé entre la classe des travailleurs et celle des élites dirigeantes, où le mépris envers les migrants n'est pas sans évoquer le sort atroce qui leur est réservé : la barbarie !

L'événement ne nous a pas grandement surpris ; ce qui est surprenant, c'est le fait que la population s'attendait à quelque chose d'autre, de positif ou d'humain sans doute. Évidemment, c'est mal comprendre ce système qui a en effet des causes extrêmement profondes et, de plus, c'est sous-estimer l'ampleur de la domination impériale.

Les gouvernements des puissances capitalistes n'ont pas d'humanité, de solidarité et de moralité. Ils sont les responsables des guerres, du pillage économique, de la misère, de la dislocation des nations et de cette vague de déplacés et d'immigrants qui laissent leur pays pour suivre la route de leurs ressources pillées.

En vérité, l'une des raisons pour lesquelles ce dossier a fait une tempête médiatique comme un coup bas du gouvernement américain est du fait que, quelque part, on pensait que le système s'engageait à l'abandon de son être et de son projet, allant à l'encontre des coutumes et des privilèges des classes dominantes.

Certains ont voulu même critiquer les migrants par rapport aux risques qu'ils ont entrepris à la recherche d'une vie meilleure. La critique première revient aux politiques menées dans leur pays d'origine. Par exemple, Haïti, le pillage impérialiste a donné pleins pouvoirs aux multinationales pour s'approprier nos richesses et condamner le peuple à une extrême pauvreté. Toutes les industries du pays ont été privatisées puis fermées. Routes délabrées, écoles insuffisantes, hôpitaux démunis, conséquence d'une politique de pillage et de rapine orchestrée sous la domination capitaliste impériale qui nous dicte la marche à suivre pour la destinée de notre peuple.

Voilà pourquoi, seul le chômage y règne tout en renforçant l'insécurité ; la mauvaise gestion, les assassinats, les détournements et la corruption élevés à la hauteur d'une institution ont conduit à la faillite la plupart des entreprises et sociétés d'État. Les paysans sans ressources fuient les campagnes en hordes faméliques.

Les quartiers populaires et les zones rurales sont à l'abandon, avec des familles sans logement ou mal logées. Ce n'est pas dû au hasard si les droits les plus élémentaires à la santé, à la nourriture, aux services publics n'existent guère, illustrant l'accumulation de la politique d'austérité et des réformes néolibérales imposées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Pour le besoin et la cause du grand capital, entre les républicains et les démocrates, qu'ils soient Bush ou Trump, Obama ou Biden, il n'y a aucune différence dans leur mission et leur objectif. Ces dirigeants continuent sous la direction de l'impérialisme impitoyable à chercher les voies et les moyens les plus ignobles pour humilier la marche inexorable des peuples.

Il est juste et nécessaire que tout un chacun sache que le capitalisme agit toujours en connivence avec ses domestiques de la classe dirigeante locale. Le Premier ministre, Ariel Henry, a été informé des expulsions, mais en tant qu'indigène de service, il n'avait qu'à répondre : Yes Sir.

Quant à nous, du journal *Haïti Liberté*, nous exigeons : arrêter les expulsions ! Accueillir tous les migrants quel que soit leur pays d'origine ! Il ne s'agit pas seulement d'une guerre contre des immigrants, mais celle contre toute la classe ouvrière internationale.

Nous restons persuadés que la vigilance des forces laborieuses progressistes et révolutionnaires saura déjouer les machinations du système et mettre fin au cauchemar du peuple. À l'occasion de l'anniversaire de naissance symbolique du fondateur de la nation, nous exhortons les masses exploitées, humiliées à suivre les traces du révolutionnaire Jean-Jacques Dessalines pour libérer totalement notre pays du système capitaliste afin d'y instaurer un nouveau système où les intérêts des masses populaires auront la priorité absolue.

Il nous faut donc placer nos luttes à venir non seulement contre la guerre déclarée du pouvoir en place contre les masses populaires, mais aussi contre l'ennemi principal, l'impérialisme international.

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Frantz Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Ing. Roosevelt René
Robert Lodimus
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Biden expulse en masse des migrants haïtiens



Un avion des expulsés à l'aéroport en Haïti





« Ce que j'ai vu au sujet de ces personnes à cheval qui traitaient les êtres humains tels qu'ils étaient était horrible »



Des milliers de migrants haïtiens à Del Rio, au Texas, pour demander l'asile aux États-Unis, alors que les autorités commencent à les expulser vers Haïti.



Par Thomas Peralte

Le dimanche 19 Septembre 2021, à bord de 3 vols dont deux partaient de l'aéroport de la ville de San Antonio et un autre de la frontière de Laredo, un total de 327 personnes étaient expulsés de la zone frontalière américano mexicaine. Les avions transportaient chacun, respectivement 126, 102 et 99 migrants d'origine haïtienne dont 126 enfants (64 filles et 62 garçons) 104 femmes et 97 hommes. Ils étaient bloqués parmi des milliers à la frontière américano-mexicaine, venus du Honduras, du Venezuela et d'El Salvador. Ils voulaient se diriger vers la frontière américaine, pour être accueilli humanitairement par l'administration Joe Biden/Kamala Harris.

Les ressortissants haïtiens ont été de préférence expulsés du Texas puis reçus à l'Aéroport International Toussaint Louverture par les autorités de l'Office Nationale de la Migration (ONM).

Le lendemain 20 septembre, pour la deuxième journée d'expulsions 233 compatriotes haïtiens dont 128 personnes étaient à bord du premier vol: 45 enfants (25 filles et 20 garçons), 83 adultes (45 femmes et 38 hommes). Le deuxième vol transportait 105 personnes seulement des hommes. En l'espace de deux jours le nombre est passé à 582 haïtiens déjà rapatriés sur plus de 10 000 qui campent au Texas et qui devraient être rapatriés. Il n'y a pas eu de troisième débarquement comme prévu pour le lundi 20 ; mais trois autres vols ont été programmés pour le mardi 21 et le double à partir de mercredi 22 septembre.

Signalons que nombreux de nos compatriotes venus particulièrement du Brésil et du Chili ont parcouru de graves dangers et affronté de terribles péripéties avant de traverser la rivière Rio Grande (frontière avec les USA).

La stratégie de l'Administration Biden, consiste à renvoyer les migrants dans leur pays d'origine ou dans le pays d'où ils sont partis sur plusieurs vols quotidiens. Le pire, même les enfants n'ont pas été épargnés sauf les mineurs non accompagnés qui ont été exclus des expulsions.

En d'autres termes et selon Marsha Espinosa, Porte-parole du Département de la sécurité intérieure (DHS) « *Le DHS garantira des transports supplémentaires pour accélérer le rythme et augmenter la capacité des vols de retour vers Haïti et d'autres destinations dans les prochaines 72 heures [...] Les transferts se poursuivront conformément à nos lois et politiques* »

Suite à cet acte barbare, des réactions ont été portées à l'encontre de l'administration américaine par des haut placés du pouvoir impérial. A commencer par le vice président des Etats-Unis, qui semble se désolidariser de son président Joe Biden. En effet, Kamala Harris, a exigé le mardi 21 septembre 2021 qu'une enquête approfondie soit menée tout en estimant que les êtres humains ne devraient jamais être traités de cette façon. *« Ce que j'ai vu au sujet de ces personnes à cheval qui traitaient les êtres humains tels qu'ils étaient était horrible »... « Les êtres humains ne devraient jamais être traités de cette façon. Et j'en suis profondément troublée* », a précisé la vice-présidente des Etats-Unis annonçant qu'elle va en discuter avec Alejandro Mayorkas secrétaire d'Etat à la Sécurité intérieure des États-Unis.

Même réaction de la part de Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants « Les informations faisant état de mauvais traitements infligés à des migrants haïtiens fuyant la violence et les ravages causés par les catastrophes naturelles sont profondément troublantes, notamment l'utilisation inappropriée de ce qui semble être des fouets par des agents de la patrouille frontalière à cheval pour intimider les migrants ».

Elle ajoute « *[...] Tous les migrants demandeurs d'asile doivent être traités conformément à la loi et avec la décence élémentaire. Tout acte d'agression ou de violence ne peut être toléré et doit faire l'objet d'une enquête.... [...] La situation à laquelle sont confrontés les migrants haïtiens à la frontière est déchirante et le Congrès continuera de suivre de près les développements.* »

L'attachée de presse de la maison blanche Jen Psaki a pour sa part déclaré : « *Je ne pense pas que quiconque voyant ces images penserait qu'elles étaient acceptables ou appropriées* ».

Les réactions continuent « Nous ne pouvons pas continuer ces politiques haineuses et xénophobes de Trump qui ignorent nos lois sur les réfugiés. Nous devons permettre aux demandeurs d'asile de présenter leurs demandes à nos points d'entrée et de bénéficier d'une procédure régulière. », a déclaré le chef de la majorité au Sénat, Chuck Schumer.

« *J'exhorte le président Biden et le secrétaire Mayorkas à mettre immédiatement un terme à ces expulsions et à mettre fin à cette politique du titre 42 à notre frontière sud* » a-t-il fait savoir.

Le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés Filippo Grandi n'est pas resté indifférent « *Je suis consterné par les images des conditions*

suite à la page(15)

PHTK, SDP et alliés s'accordent au pouvoir !



Ariel Henry et André Michel

Par Isabelle L. Papillon

Doit-on rappeler que le défunt ancien sénateur Gabriel Fortuné dans un plaidoyer après l'assassinat de Jovenel Moise avait indiqué que ce dernier a été tout bonnement livré par son parrain.

Cette devinette commence un petit peu à être clarifiée, suite aux derniers événements de suspicion contre l'actuel Premier ministre Ariel Henry. Même l'ancien sénateur Youri Latortue n'a pas acheté ces déclarations concernant ces contacts téléphoniques à l'un des présumés assassins de Jovenel Moise « *L'explication donnée dans la lettre du premier ministre suscite plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Le premier ministre serait mieux inspiré, s'il n'a rien à se reprocher, de se mettre à la disposition de la justice.* »

Le protecteur du citoyen Renan Hédouville pour sa part a qualifié le communiqué de la Primature à ce sujet de « note scélérate qui augmente les soupçons qui pèsent sur Ariel Henry dans le cadre de l'affaire de l'assassinat du président Jovenel Moïse ».

Dans un article publié par le New-Times, le journal a indiqué que l'actuel Premier ministre membre du parti Inifòs de Paul Denis a été imposé au président assassiné Jovenel Moise par l'ancien président, membre influent du PHTK Michel Martelly.

De plus et pour couronner le tout, signalons que Liné Baltazar, Président du Directoire du Parti Ayisyen Tèt Kale (PHTK), a signé l'accord de la Primature visant à mettre à la porte tous les anciens collaborateurs de Jovenel Moise, alors que son nom est cité dans le dossier d'assassinat. Cet accord a été signé par le Secteur démocratique populaire qui se vante de la mise à pied du ministre de la Justice et du commissaire du gouvernement.

La crise qui sévit actuellement montre clairement l'existence d'une grande dissension au sein du PHTK. Outre l'ancien sénateur Jacques Sauveur Jean qui s'en est désolidarisé, l'ancienne Sénatrice du Nord, Dieudonne Luma Étienne vient également de se retirer du parti. D'autres se sont alignés de préférence sur le label « Rassemblement des Jovenelistes pour la démocratie » fondé le 15 septembre 2021.



Me Josué Pierre-Louis a été nommé secrétaire Général du Conseil des Ministres

En un sens avec Ariel Henry aux commandes, et avec la mouvance SDP et les alliés du PHTK tels que Eskwad demokratik, Repons peyizan, Planspa, n'est-ce pas évidemment le projet de l'ancien président Michel Martelly qui est à l'œuvre par cet accord publié le mardi 21 septembre au journal Le Moniteur?

En attendant le cabinet ministériel, pour une « gouvernance apaisée et efficace », force est de constater outre Ariel Henry la présence d'un ancien ministre à deux reprises de Michel Martelly, celle d'un autre de la même mamelle phtkiste, Me Josué Pierre-Louis qui a été nommé le mercredi 15 Septembre 2021 secrétaire Général du Conseil des Ministres, avec rang de ministre.

Par ailleurs dans un communiqué « *Le Core Group encourage les efforts entrepris par le Premier ministre, les acteurs politiques, et la société civile haïtienne pour trouver un accord consensuel permettant la mise en place d'un gouvernement inclusif et d'accélérer le retour à un fonctionnement normal des institutions démocratiques par la tenue d'élections* »

Migrants haïtiens en danger à la frontière américano-mexicaine



Des migrants haïtiens à la frontière américano-mexicaine

République d'Haïti, le 19 Septembre 2021.
Communiqué de l'Organisation Ecovert-Haiti

À Madame Michelle Bachelet
Haut-Commissaire des Nations-Unies aux Droits de l'Homme

Madame le Haut-Commissaire,

Permettez de commencer la lettre à l'instar du Président Salvador Allende à la tribune des Nations unies en 1972. C'est d'autant plus douloureux de prendre notre plume pour vous écrire pour dénoncer les mauvais traitements dont les fils et les filles de la Première république Nègre du Monde et deuxième nation libre de l'hémisphère nord sont victimes sur la frontière entre le Mexique et les États-Unis en date du 17 Septembre 2021. Il s'agit pour nous d'une agression grave.

Madame le Haut-Commissaire, nous vivons depuis presqu'un demi-siècle dans une crise politique aigue qui dévaste notre économique qui fait de nous à présent la nation la plus vulnérable de l'Amérique latine et des Caraïbes. Et pourtant cette crise politique a été provoquée en partie par l'impérialisme qui a appuyé ou soutenu une vingtaine de Coups d'État qui ont plongé le pays dans une instabilité continue empêchant la mise en œuvre de programmes socio-économique permettant de promouvoir le développement d'Haïti

Madame le Haut-Commissaire, ce Peuple Nègre du bassin de la caraïbe, pour avoir conquis son indépendance par les armes et pour avoir aidé certains peuples de l'Amérique latine à conquérir leur indépendance a été et est toujours très mal vu par l'impérialisme qui ne cherche qu'à nous déstabiliser en complicité avec quelques alliés apatrides qui ont toujours voulu qu'Haïti fonctionne tèt anba.

Nous avons été exploités pendant plus de deux siècles, on nous a fait payer des millions pour reconnaitre notre indépendance nous avons également subi l'occupation à plusieurs reprises, ils ont exploité nos ressources naturelles et aujourd'hui ils sont riches et nous, nous sommes pauvres.

Madame le Haut-Commissaire, ces 10 dernière années sont caractérisées par l'insécurité grandissante la misère, le chômage, le viol et le kidnapping et tout récemment le 7 Juillet de cette année, notre président a été assassiné dans sa résidence par un commando Colombien et peut-être que vous avez entendu d'où vient le financement et bon nombre de nos compatriotes désespérés et traumatisés ont fui le pays a la recherche d'une vie meilleure. Votre Pays accueille une bonne partie d'entre eux. Merci à vous.

Madame le haut-commissaire, certains de nos compatriotes fuyant tous les maux de la vie voulant se rendre aux États-Unis ont été traités de manières inhumaines sur la frontière américano-mexicaine tout en bafouant leurs droits car ce sont des personnes en péril et très vulnérables.

Nous sommes étonnés que ces actes se produisent sur le territoire mexicain ou le président socialiste Andres Manuel Lopez Obrador, depuis son arrivée au pouvoir, ne cesse de demander de lever le blocus économique sur les peuples frères Cubains et Vénézuélien en oubliant complètement Haïti dans son agenda.

Sachant que le Haut-Commissariat a pour objectif de faire appliquer les droits humains dans le quotidien de tous les citoyens et partout dans le monde, nous avons relevé pourtant que les droits de nos compatriotes ont été violés et la même attention n'a pas été accordée à toutes les nations présentes sur la frontière américano-mexicaine où nos compatriotes ont été victimes de discrimination.

Par le biais des informations dont nous disposons, nous vous demandons Madame le Haut-Commissaire de diligenter une enquête sur des cas de violations des droits humains sur la frontière américano-mexicaine dont certains de nos compatriotes ont été victimes et de superviser les activités de rapatriements afin d'exiger que les droits de nos compatriotes soient respectés.

Anel Dorlean
Ecovert-Haiti

Venesol 21 septembre 2021

Haïti : Accord d'Ariel Henry ou Consolidation du règne de la terreur



Cérémonie de la signature de l'Accord d'Ariel Henry

Par REHMONCO

Depuis plusieurs années, les contestations populaires ont mis en échec la stabilisation du règne de la terreur dans le pays. L'autocrate Jovenel Moise a essayé de mettre tout en œuvre pour atteindre son objectif. Après avoir remobilisé les forces armées en 2018, il a complètement domestiqué la police nationale qui est devenue purement et simplement un escadron de la mort ayant pour objectifs d'écraser toutes formes de revendications des classes opprimées et des opposants politiques.

Son action ne se limitait pas seulement au niveau institutionnel, il s'est servi également des forces informelles, dont les gangs armés, pour installer une ambiance de terreur dans le pays. Appuyés par plusieurs organismes internationaux dont l'ONU et la BID (1), ces gangs se sont fédérés sous le leadership de l'agence gouvernementale « commission nationale désarmement, démantèlement et réinsertion (CNDDR) » en 2019 (2).

En se basant sur cette structure répressive, l'autocrate président s'est lancé dans de grands sentiers pour consolider l'ordre de la terreur dans le pays. Le 7 février 2021, il s'autoproclamait président après la fin de son mandat en visant de doter le pays d'une nouvelle constitution alors qu'il s'est approprié des pouvoirs judiciaires et législatifs. En devenant tout puissant sur l'échiquier politique, il s'est révélé parallèlement encombrant pour ses tuteurs locaux et internationaux. Si la bourgeoisie haïtienne soutient son programme de consolidation du pouvoir par la terreur, l'imprévisibilité du personnage fait de moins en moins l'unanimité puisqu'elle crée une ambiance empêchant l'application des directives de ses tuteurs locaux et internationaux.

Dans un contexte de querelles de fractions au sein du régime PHTK, l'autocrate Jovenel Moise a été mystérieusement assassiné le 7 juillet 2021 dans l'intimité de sa résidence sans la moindre intervention de ses agents de sécurité. Sa disparition ne signifie pas pour autant la fin de sa politique dans la mesure où elle ne venait pas seulement de lui. C'était également la politique d'une équipe au pouvoir. Il en est de même de la mise en œuvre des politiques néolibérales qui n'ont pas été une particularité des régimes militaires putschistes. Elle a été menée également par tous les gouvernements successifs, y compris le régime lavalas en dépit du maquillage populiste de leur discours. Elle demeure l'unique orientation des politiques publiques du pays.

L'agenda de Jovenel Moise s'inscrivait dans la vision des classes dominantes haïtiennes et de l'impérialisme étasunien. C'est la raison pour laquelle les pays du Core group se sont empressés de sélectionner la meilleure marionnette pour continuer le programme. Dans ce contexte, l'ancien ministre de l'intérieur du régime PHTK, Ariel Henry, soupçonné dans l'assassinat de Jovenel Moise, a été imposé à la société haïtienne en dépit des initiatives de la société civile visant à reformer la gouvernance du pays.

Soulignons que cette ingérence agressive s'intensifie dans un contexte où le Grand Sud vient d'être vivement éprouvée par un séisme de magnitude 7.2. Le bilan est passé à 2207 morts, 12 268 blessés et plus de 300 disparus. Les infrastructures urbaines et agricoles de trois départements sont considérablement endommagées. L'ampleur du désastre s'est accentuée avec l'orientation néocoloniale de l'État haïtien fonctionnant comme un organisme étranger à la nation. Complètement assujetti à l'impérialisme, les politiques publiques de l'État sont généralement dictées par les organismes internationaux dont le FMI et la Banque mondiale. Elles ne sont pas définies en fonction des besoins des populations urbaines et rurales du pays. Cette mainmise s'est révélée un facteur déterminant de la grande vulnérabilité du territoire aux intempéries. Les moindres secousses sismiques et activités cycloniques se transforment en catastrophe sociale. En dépit de ce bilan néfaste, la mainmise internationale sur le pays tend de plus en plus à se renforcer.

C'est ce qui explique l'empressement des puissances impérialistes aujourd'hui à désigner non seulement le premier ministre mais également à décider de l'orientation de la transition politique après la disparition de l'encombrant président Jovenel Moise. Cet empressement témoigne de la volonté des puissances tutrices dont les États-Unis en première ligne à mettre hors de la scène politique les tenants des mouvements sociaux qui ont en grande partie résisté à l'application de l'agenda des gouvernements de Jovenel Moise. L'enjeu consiste à éviter tout changement structurel

suite à la page(15)

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au voeu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public, accueille l'action de la demandesse, la dame née Guetty SARAZIN, en la forme Maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vendredi dix huit juin deux mille vingt et un, et contre le sieur Jean Richard TICO, admet en conséquence le divorce de la dite dame née Guetty SARAZIN contre le sieur Jean Richard TICO, pour injures graves et publiques faits prévus à l'article 217 du code civil haïtien ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Pétion-Ville , de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers ; Compense les dépens vu la qualité des parties Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement
Rendu de nous Ramoncite ACCIME , juge au Tribunal de première instance du ressort de Port au Prince , en audience civile, publique et ordinaire du vendredi dix huit juin deux mille vingt et un, en présence du Substitut commissaire du gouvernement, Me . Jean Rolex MEROVE faisant office du Ministère public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT, greffier du siège
Il est ordonné. ...etc....
En foi de quoi.... etc ....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen. Le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée la dite action. ADMET en conséquence le divorce du sieur ERNST LINDOR d'avec son épouse née VERONIQUE CADET pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Pétion-Ville de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Vilneret GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens
Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, juge en audience civile, ordinaire et publiques du jeudi vingt neuf juillet deux mille vingt et un en présence de Me JEAN ROLEX MEROVE, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège
Il est ordonné. ...etc..... En foi de quoi..... etc.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public maintient le défaut octroyé contre Mme Sandy CHALEMAGNE à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce de Mr Jimmy JEROME d'avec Mme Sandy CHALEMAGNE pour abandon du toit Conjugal ; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Port de Paix, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Compense les dépens
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Louis Marie Yves Périclès, Av. Doyen en audience civile ordinaire et publique en date du six avril deux mille vingt et un, en présence de Me. Gilbert Saintel,Av/Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Mr Thony CHARLES
Il est ordonné. ...etc.....
En foi de quoi etc .....
Theoric CETOUTE, officier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience précitée, pour le profit accueille l'action de la partie demanderesse pour être juste et fondée ; Admet en conséquence le divorce du sieur Savois CHERY d'avec son épouse née Melianne THERVEY pour injures graves et publiques; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Jérémie de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Jean Foto FRANÇOIS pour la signification de ce jugement; compense les dépens vu la qualité des parties
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Kesner NUMA, doyen en audience publique du mardi 21 janvier 2021 en présence de Me André Marie Pyram substitut du commissaire de ce ressort avec l'assistance du greffier Serge Jean
Il est ordonné. ...etc.....
En foi de quoi.... etc. ....
Joseph Descharles , Av.

AVIS DE DIVORCE

Par ces Motifs Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi et le ministre Public entendu dit et déclare recevable l'action de la partie demanderesse en Divorce. Qu'en conséquence donne le défaut contre la dame Fine Darling Offrey, admet le Divorce entre les époux Frantzcy Bernard et Madame née, Fine Darling Offrey pour incompatibilité de caractères et abandon du toit conjugal, ordonne enfin la signification du présent jugement qui sera publié dans l'un des quotidiens de la Capitale, ordonne à l'officier de l'état civil de Hinche de transcrire au registre à ce destinés, le dispositif du dit jugement et de délivrer aux parties leurs actes de Divorce, aux fins de droit. Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Vernet Simon, Avocat, Doyen au Tribunal de Première Instance de Hinche en l'audience civile et publique du lundi premier Février deux mille vingt-et-un (2021) en présence de Me Farreste Metellus, Avocat, Substitut Commissaire du Gouvernement, avec l'assistance de Me Wilfrid Élie, Greffier du Siège. Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent Jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public, près des Tribunaux civils d'y tenir la main à tous commandants de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la minute du présent Jugement de Divorce est signée du Doyen et du Greffier susdits. Hinche, le 14 Septembre 2021. Me Zachariy Pierre, Avocat.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément et au vœu de la loi, statuant publiquement et par défaut au nom de la république et à charge d'appel, accueille l'action du sieur Jean Joseph Luckner contre les nommés Bien-Aise Christophe Ricot et Steeve Joseph et consorts pour être juste , fondée et constante; maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du mardi 24 Août 2021 contre les sieurs Bien-Aise Christophe Ricot et Steeve Joseph pour la non comparution, conformément à l'article 49 du CPC ;reconnait que la portion de terre est trouble par les cités ; Ordonne en conséquence l'expulsion des sieurs Bien-Aise Christophe Ricot et Steeve Joseph et consorts pour occupation illégale de la portion de terre des requérants, situé à carrefour Mon repos 50; Ordonne la réintégration du sieur Jean Joseph Luckner dans sa possession ;Fait défense aux sieurs Bien-Aise Christophe Ricot et Steeve Joseph et consorts de ne plus troubler la possession du requérant sous peine d'être contraints par corps ; Condamne les cités aux frais et dépens ; accorde l'exécution provisoire sans caution de la décision sur le chef du déguerpissement ; Commet l'huissier Chrisostome Simeon du Tribunal de paix de Carrefour pour la signification de cette sentence.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Michel Forgeas, juge en audience civile, ordinaire et publique de ce jour du mardi 31 Août 2021 avec l'assistance du greffier, Frantz BAZELAIS
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi etc. ...
Me. Frantz BAZELAIS Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur le réquisitoire du Ministère public ; Donner défaut faute de comparaître contre la partie défenderesse la dame Quesnel GUERIER née Cassandra BORGELLA , qui quoique régulièrement assignée, et appelée à l'audience n'a pas comparu , ni personne pour elle ; admet le divorce du sieur Quesnel GUERIER et ce, aux torts de l'épouse ;Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts de l'épouse pour injures graves et publiques ; Ordonne à l'un des officiers de l'état civil du Cap-Haïtien de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant dans le pays, sous peine de dommages intérêts envers les tiers compense les dépens en raison de la qualité des parties
Commet l'huissier Max CHARLES de ce Tribunal pour la signification de ce jugement. C'est droit , ce qui sera exécuté
Ainsi jugé et prononcé par nous Marie LAURENCE FILS-AIME, juge au Tribunal de première instance du Cap-Haïtien, en présence de Me Jean Bernard ELIE, Substitut commissaire du gouvernement près ce dit Tribunal, avec l'assistance de Bendy LOUIDOR, greffier du siège, en audience publique et ordinaire du jeudi trente avril deux mille vingt , An 217ème de l'indépendance
Il est ordonné. ...etc....
En foi de quoi..... etc .....
S/ Me Marie LAURENCE FILS-AIME juge et Bendy LOUIDOR, Greffier.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public maintient le défaut octroyé contre Norer Simon à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action admet en conséquence, le divorce de MARIE LOURDE GUÉ d'avec Norer Simon pour injures graves et publiques ;Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux ;Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement, dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages envers les tiers s'il y échet, compense les dépens
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Michel Claude, av, doyen, juge en audience civile, ordinaire et publique en date du dix avril deux mille dix-sept, en présence de Me Gérard Joseph Denis, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me Jean Claude NOVEMBRE
Il est ordonné. ....etc.... En foi de quoi.... etc. ...
Robert RENOUS

L'État dépense 3,60 gourdes pour produire chaque pièce « d'une gourde »

Par Emmanuel Moïse Yves

Cette petite pièce va disparaître. On vous explique pourquoi ?

Kenley Fortuné est chauffeur de tap tap et non collectionneur de pièces de monnaie.

« J'ai un paquet de plus de 200 pièces d'une gourde chez moi, se plaint l'homme qui assure le trajet Canapé-Vert/Centre-ville. Les passagers refusent de les recevoir et rares sont les pompes à essence qui les acceptent », témoigne-t-il.

L'ensemble des pièces ou monnaies métalliques telles les 5, 20, 50 centimes, une et cinq gourdes forment en économie ce qu'on appelle la monnaie divisionnaire. Ces devises sont utilisées dans les transactions de faibles montants. Selon les experts, la quasi-totalité de ces pièces de monnaie perd de leur valeur et tend à disparaitre dans l'économie haïtienne. La petite pièce d'une gourde, qui a résisté depuis des années, connait présentement des difficultés.

Les vendeurs des marchés informels ne veulent pas entendre parler de la petite pièce d'une gourde. Pour ne pas en recevoir, ils ajustent le prix de la plupart des produits. « *Le prix réel d'un paquet de poudre maggi est de sept gourdes, mais on le revend à dix gourdes, déclare Idamène François, vendeuse d'épices au marché Salomon de Port-au-Prince. Conscient du subterfuge, la plupart des clients préfèrent en acheter deux, au prix de quinze gourdes* ».

Selon des économistes, le refus de la monnaie d'une gourde se confine au secteur informel. Les banques commerciales et la plupart des supermarchés l'acceptent sans difficulté.

En vrai, ces espèces ne représentent pas grand-chose pour les gens du secteur informel. C'est ce que croit l'économiste Fritz Gérald Chéry. Le docteur en sciences économiques évoque un problème à deux niveaux : technique et mentale, pour expliquer la décadence de cette pièce de monnaie. « *Tout d'abord, il s'agit d'un problème technique puisqu'avoir beaucoup de gourdes en sa possession n'est pas facile à manipuler », dit l'expert qui a sorti cette année un ouvrage intitulé : « La reconstruction de la gourde* ».

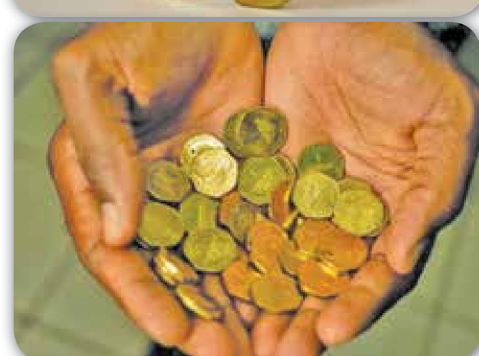
« *La pièce d'une gourde devient difficile à transporter alors que la monnaie devrait être très légère, dit Chéry. Ensuite, il existe un problème de mentalité dans cette réalité parce que cette pièce n'a presque pas de valeur pour un citoyen haïtien. C'est pourquoi l'Haïtien ne se fait pas de souci quand il perd une gourde* », fait savoir l'économiste.

Dans certaines économies étrangères, les pièces de monnaie ont toutes leur importance. « Une pièce de monnaie d'un centime représente beaucoup aux yeux d'un étranger en raison de son utilité dans son économie, précise Chéry. En cas d'achat, par exemple, d'un produit au prix de 9,99 euros dans un billet de 10 euros, le supermarché remettra sans casse-tête la monnaie d'un centime au client. »

Techniquement, toute monnaie légale doit pouvoir servir dans les transactions dans le pays. Cependant, observe Chéry, les usagers ne peuvent porter leurs doléances « nulle part en cas de non-acceptation de la monnaie. »

La disparition lente et progressive de la gourde dans l'informel est la conséquence de l'inflation dans l'économie. « Les prix sont tellement importants et à la hausse que ces petites monnaies donnent l'impression qu'elles ne peuvent rien acheter. C'est pourquoi les commerçants ont tendance à ajuster le prix des produits pour ne plus les recevoir. »





Pierce de monnaie d'une gourde haïtienne (photos Carvens Adelson / AyiboPost)

Cet ajustement touche aussi le tarif des différents circuits de transports en commun sur le territoire national.

En octobre 2020, le ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST) avait informé via un communiqué le tarif fixé pour les différents trajets. Le document en question mentionne dix-neuf gourdes pour Port-au-Prince/Pétion-Ville. Les chauffeurs exigent cependant vingt gourdes. Récemment, face à la crise de la distribution des produits pétroliers en Haïti, les chauffeurs ont unilatéralement fixé ce trajet à 25 gourdes.

AyiboPost a vainement tenté de rentrer en contact avec le Service de la monnaie à la BRH pour savoir la quantité de pièces de monnaie en circulation dans l'économie.

Quoi qu'il en soit, la mise à l'écart de ces pièces n'est pas une bonne nouvelle pour la BRH, selon l'économiste Énomy Germain. « Le rôle fondamental des petites monnaies dans une économie consiste à faciliter les transactions. La BRH les produit afin de rendre la monnaie accessible bien que leur coût de production soit déficitaire pour l'institution », dit Germain.

Selon un document de la BRH consulté par l'expert, le coût de fabrication de la pièce de monnaie de valeur d'une gourde est de 3,60 gourdes alors que le coût de production d'un billet de 500 gourdes est de 5,40 gourdes.

Le seul avantage que tire la BRH de la production de la gourde c'est qu'il facilite les transactions dans l'économie. « La BRH a pour rôle de contrôler les moyens de paiement, dit Germain. Pour ce faire, il faut faciliter les paiements. Si la BRH dépense autant pour la fabrication de cette pièce alors que les gens ne l'utilisent pas, c'est un problème fondamental », précise l'économiste.

La plupart des pièces de monnaie couramment appelées « adoken » se trouvent en état de dégradation avancée et ne sont plus acceptées, même dans une partie de l'économie formelle.

De nombreuses pièces de monnaie abîmées ainsi que des billets sales et déchirés sont aussi en circulation. Ce qui demande des dépenses supplémentaires pour les remplacer, alors que les caisses ne sont guère pleines.

AyiboPost

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public maintient le défaut octroyé contre Mme Sandy CHALEMAGNE à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce de Mr Jimmy JEROME d'avec Mme Sandy CHALEMAGNE pour abandon du toit Conjugal ; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux Mme Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Port de Paix, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Louis Marie Yves Périclès, Av. Doyen en audience civile ordinaire et publique en date du six avril deux mille vingt et un, en présence de Me. Gilbert Saintel,Av/Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Mr Thony CHARLES

Il est ordonné. ...etc.....

En foi de quoi etc .....

Theoric CETOUTE, officier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur le réquisitoire du Ministère public ; Donner défaut faute de comparaître contre la partie défenderesse la dame Quesnel GUERIER née Cassandra BORGELLA , qui quoique régulièrement assignée, et appelée à l'audience n'a pas comparu , ni personne pour elle ; admet le divorce du sieur Quesnel GUERIER et ce, aux torts de l'épouse ;Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts de l'épouse pour injures graves et publiques ; Ordonne à l'un des officiers de letat civil du Cap-Haïtien de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant dans le pays, sous peine de dommages intérêts envers les tiers compense les dépens en raison de la qualité des parties Commet l'huissier Max CHARLES de ce Tribunal pour la signification de ce jugement . C'est droit , ce qui sera exécuté

Ainsi jugé et prononcé par nous Marie LAURENCE FILS-AIME, juge au Tribunal de première instance du Cap-Haïtien, en présence de Me Jean Bernard ELIE, Substitut du commissaire du gouvernement près ce dit Tribunal, avec l'assistance de Bendy LOUIDOR ,greffier du siège , en audience publique et ordinaire du jeudi trente avril deux mille vingt , An 217ème de l'indépendance

Il est ordonné. ...etc....

En foi de quoi..... etc .....

S/ Me Marie LAURENCE FILS-AIME juge et Bendy LOUIDOR , Greffier.

PAR CES MOTIFS

Sur la réquisition verbale de Mme Guerdy JABON, identifiée au Nif : 003- 968-665-2, propriétaire demeurant et domicilié au # 130 , Avenue Muller Carrefour Feuilles ,pour le présent exercice fiscal en cours .Par contre Magistrat j'ai requis la justice pour un constat en attestant que les auteurs de cet acte crapuleux puissent être identifiés et que la Justice la Police mettent l'action publique en mouvement et prennent toutes les mesures qui s'impose dans le cadre de cet affaire, afin que je trouve justice et réparation, alors ce sera droit............. Me James SAINT JEAN, juge de paix . Richard GIORDANI, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après avoir délibéré au voeu de la loi et sur les conclusions du ministère public conformes, accueille l'action du demandeur, la dame Marie Cherlie PIERRE ,en la forme maintient le défaut faute de comparaître octroyé à l'audience du vingt-cinq octobre deux mille dix-huit contre le sieur Manold CAJUSTE, admet en conséquence le divorce de marie cherlie PIERRE ,contre son époux né Manold CAJUSTE pour incompatibilité de caractères et pour injures graves et publiques, faits prévues par l'article 217 du code civil Haïtien; prononce la dissolution des lieux matrimoniaux ayant existé entre eux, aux torts exclusifs de l'époux ;ordonne à l'officier de l'état civil de saint marc de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages et intérêts envers les tiers;compens les dépens vu la qualité des parties ;commet l'huissier Murat PIERRE du présent jugement.

Rendu de nous me Gabnel François, juge au tribunal de première instance du ressort de saint marc en la chambre du conseil en audience publique et ordinaire du vingt-cinq octobre deux mille dix-huit en présence du substitut du commissaire du gouvernement me Grand pierre ESTIMÉ faisant office du ministère public et avec l'assistance de Me Feronel Fils-AIME greffier du siège.

Il est ordonné ....etc...............en foi de quoi ....etc........

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action ; Admet en conséquence le divorce de Jean Michelet LAMARRE d'avec Sandy JOSEPH pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registres, à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Osmond CASTOR, doyen juge en audience civile, ordinaire et publiques en date du dix février deux mille vingt et un, en présence de Me Vanna MANÉ, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du greffier Me Jean Claude Novembre

Il est ordonné. ...etc..... En foi de quoi.....etc .....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère public; maintient le défaut octroyé contre son épouse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action admet en conséquence le divorce de Mr Michel PLATEL, d'avec son épouse née Carmelie VAL , pour injures graves et publiques; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux ;Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Jean Louis OCTAVE pour la signification de ce jugement compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Emmanuel ZEPHYR juge en audience civile, ordinaire et publique du deux février deux mille vingt et un; en présence de Me Vanna MANE, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Me. Jean Claude Novembre, Greffier du siège

Il est ordonné. ...etc..... En foi de quoi.... etc. ...

Me Jean Paul NORDELY Avocat

PAR CES MOTIFS

Dispositif d'un jugement rendu par le Tribunal de Paix de Pétion-Ville en date du vingt neuf juillet 2021 en faveur des héritiers de feu Claude Demesmin contre la dame Staphar Normil et dont le dispositif est ainsi conçu

PAR CES MOTIFS ; le Tribunal après en avoir délibéré au voeu de la loi ordonne l'expulsion de la dame Staphar Normile de la maison des héritiers de feu Claude Demesmin, maison située à Pelerin 6 numéro 50

Accorde l'exécution provisoire sans caution de ce dit jugement, nonobstant tous les voies de recours

Donné de nous Eno René Louis, juge de paix de Pétion-Ville, assisté du greffier, Thomas

Fritz Cien

Pour ordre de publication ; Chenet SANON, avocat

PAR CES MOTIFS

Après examen sur les conclusions du Ministère public, le Tribunal se déclare compétent pour connaitre l'affaire, accorde le défaut, en la forme, sollicite par le requérant; au fond , déclare que le citoyen Fanfan Calixte , incommutable propriétaire du terrain de la contenance d'un carreau et quatre seizièmes de carreau de terre situé à gelée , propriétaire au droit successoral de sa feu mère Louise PIERRE-LOUIS; Ordonne le déguerpissement du citoyen Kerwens Barnabe Pierre et tous les autres occupants illégaux de la dite propriété ; Ordonne la suspension de toutes œuvres illégaux érigés sur la dite propriété ; rejette la demande en exécution provisoire sollicitée par le requérant , condamne le défaillant à trois cent mille gourdes de dommages et intérêts et aux frais et dépens de la procédure . Commet l'huissier Pierre Michel Saintil pour la signification de la dite décision.

Ainsi jugé et prononcé par nous Mag LOUIS JEUNE Rose Marthe, juge, en présence de Me joubert AMAZAN, Substitut du commissaire du gouvernement assisté de la citoyenne, Joseph Venise, greffière du siège, en l'audience publique et civile de ce jour, lundi trois mai deux mille vingt et un, An 218ème de l'indépendance

Il est ordonné. ....etc..... En foi de quoi.... etc....

Me Pierre Richard Piard, Avocat

Me Jean Flanel FORTUNE, Greffier en chef

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère public maintient le défaut octroyé contre Jean Gerson THENOR à l'audience précitée précitée; pour le profit déclare fondée la dite action, admet en conséquence le divorce de la dame Evrodie PIERRE-LOUIS d'avec son époux Jean Gerson THENOR pour infidélité et injures graves, prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux ;Ordonne à l'officier de l'état civil de la commune de Cavaillon, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des journaux s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Jean Louis OCTAVE de ce siège pour la signification de ce jugement. Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me. Jean Emmanuel ZEPHYR, doyen juge en audience civile, ordinaire et publiques en date du trente avril deux mille dix neuf, en présence de Me Vanna MANE ,Substitut de ce ressort et avec l'assistance du greffier Jean Claude Novembre

Il est ordonné. ...etc ....

En foi de quoi.... etc. …

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen .Le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce des époux Luma JOSEPH, la femme née Denièse CÉNÉCHARLES pour injures graves et publiques aux torts de l'époux .Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Est de Port au Prince à transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Jean Joseph Donald CADET pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Garry ORELIEN juge, en audience civile, ordinaire et publiques du mercredi vingt trois Juin deux mille vingt et un en présence de Me. Paul WESLEY, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE Greffier, à du siège

Il est ordonné. ...etc....

En foi de quoi.... etc .....

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre Chelah Lajoie à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence le divorce de Joseph Frantzy Antoine d'avec son époux (se) Chelah Lajoie pour incompatibilité de caractères de l'époux (se), prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Liancourt de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers ,compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me. Gabnel FRANÇOIS, Av, juge en audience civile, ordinaire et publiques en date du huit octobre deux mille vingt deux mille dix neuf, en présence de Me. Grand Pierre ESTIME, Av, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Me Pascal TOUSSAINT

Jeannot Luzincourt Officier de l'état civil

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du Ministère public, maintient le défaut déjà accordé à l'audience du Treize mai deux mille vingt et un, pour le profit, accueille la demande en divorce en la forme qu'au fond ; en conséquence, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les époux Job BOSSE et la femme née Malouse DOXY, ordonne la publication de cette décision dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers, revoie le demandeur par devant l'officier de l'état civil de la Commune d'Aquin pour la transcription du dispositif de cette décision et la rédaction de l'acte divorce compense les ; Commet l'huissier Balance FORTUNE pour la signification de la présente décision

Donné de nous, Me Mainviel JEAN, juge en audience civile, publique et ordinaire de ce jour jeudi vingt mai deux mille vingt et un. An 2018 de l'indépendance. En présence de Me Jean Ervé JANVIER, commissaire du gouvernement de ce ressort assisté de Viviane Floris Greffière du siège

Il est ordonné. ..etc...

En foi de quoi.... etc ....

Ackly Isophe, avocat

Dezas pou Ayisyen Tekzas

J. Fatal Pya

Ban m yon ti limyè mèt....
Pou m wè sa k ap pase.
Manno Chalmay

Tout chache n chache n pa fouti rive jwenn pèsonn ki pou rive ban n yon ti lòsyè limyè sou fenomèn sa a. Yon Ayisyen ki bezwen al Ozetazini li bijo desann jis Chili. Apre sa pou l remonte anpasanpa 12 peyi anvan l resi rive travèse fwontyè Meksik.

Apre plis pase 5 lane pèsonn pa t ko esplike m ase pou n k fè yon ti kras konprann. Apre anpil kesyon gen yon moun ki te rive di n konsa. Se yon mafya entènasyonal byen òganize ki pisan anpil. Se yo li gen kontwòl trafik anba tab sa a.

Lè sa n di hmmmm poze pitit gason m ! Se pa yon ti biznis konsa konsa. Men jou ki te dimanch 19 septanm nan chans pou nou n te jwenn kèk esplikasyon. E, kèk esplikasyon sa a yo te ride n wè pi klè.

Se detan n te nan yon gwo bis n ap desann Okay Difon. Koze nan bouch youn nan pasaje ki te chita kote n nan te atire atansyon nou. Nou di esplikasyon sa n t ap chache anlè a men n resi bat jis nou fè fas kare ak li atè a nan yon gwo bis Okay



Men kalamite Ayisyen nan Tekzas

Temwayaj Frants Pyè

Nou pat ret tann anpil koze pou n te gen tan wè se youn nan Ayisyen ki te anba pon Tekzas yo. Sa vle di n rele entèvyou sa temwayaj anba pon Tekzas. E nan chak pawòl jilèt yo ou santi tout kout katchapika imilyasyon ak kout razwza dezespwa k ap filange pwent lalwèt Frants.

« *M te Chili depi plis pase 4 lane konsa. Gen yon kontak ki di m gen yon koze TPS ki pral pale pou Etazini. Misye di m an al tante chans nou. Men sa ka rive w pase piplis pase 2 mwa nan raje anvan w resi rive sou fwontyè Meksik* ».

Se konsa l pale ak nou. Men nan son vwa l ou santi se kè Frants kenbe ki fè l pa pete kriye. Epi te gen anpil moun nan bis la. Li pito pran lawonte sèvi kòlè. Tankou gran frè n nan ta di l. " Kòlè malere se flenm.

Nonm nan kontinye pou l esplike n gou anmè fyèl vwayaj tèt chaje sa a kite plake nan fon gòj li. Se konsa l lontinye vide esplikasyon nan bis la. E pou jan l plenyen anpil pa gen anyen k di poulen chwal chovay sa a yo pat pyafe sou lestomak li an bourik.

« Lè w sot Chili w ka pran piplis pase 2 mwa anvan w resi rive sou fwontyè Meksik. Ou bijo travès11 ou 12 lòt peyi. Ou monte bis ak tren. Ou pase nan raje. Ou monte mòn. Ou travèse rivyè. Ou travèse lanmè. Sa k pi mal la anyen pa di si w gen chans travèse Etazini .»

Sa se yon ti zing nan kalamite Frants di n Aysyen frè n ak sè yo pe pase. L di n gen kote w bijo pran kannòt pou w rive nan yon lòt peyi. Men menm si amatè a ta di w se 30 minit w ka pase sou lanmè sa a. W pa bezwen okipe l. W ka pase yon bout jounen.

Kouman yo fè anba pon an ?

Ayisyen ki sou fwontyè Meksik ak Tekzas pa soti Ayiti direkteman. Kesyon pou nou poze tèt nou poukisa peyi latino kote yo soti tankou Chili pa legalize estati yo ? Kijan nou konprann yo soti depi Chili, travèse tout peyi sa a yo pou rive Meksik san oken peyi ofri yo posibilite legalizasyon ?

Sa dwe fè nou reflechi pou n mande kouman Ayisyen sa a yo fè al chwe anba pon Tekzas la ? Se senp pou konprann dapre sa Frants esplike n. « *Lè n fin travèse fwontyè a. Nou twouve n nan rivyè a dirèk dirèk. Polisye Meksiken yo mete yon bann filfè babele yo pou n pa retravèse retounen* ».

Nou kwè dènye esplikasyon sa a resi mete n klè atò. Kounye a yo bijo al mayi moulen kò yo anba pon an. Temwayaj kèk nan medam ki te twouve l anba pon Tekzas la ki pran nan gwo pon gongon. Dapre sa youn nan yo deklare nan radyo yo fè kadejak sou yo.

Yo maspinen yo, toufounen yo, lapide yo. Yo fè 5 sou san fè twalèt. Yo bijo bwè dlo mò. Apre yo mete yo nan prizon Tekzas pou senk jou. Yo fè yo rete prèske tou touni nan yon chanm frèt kou nen chen lamègzo. Gen manman menm lè yo wè bwa a mare tout bon vre yo bijo bandonnen ti bebe 2 ou 3 mwa nan raje a. Bèt sovaj a fin fè ti rès la.

Depi prèske 5 ou 6 jou Bidenn pe choute Ayisyen pimpe yo retounen Ayiti. Menm jounen jodi madi 21 septanm nan sa te kontinye tenn fas. Bidenn kanpe kin jis kaske 4 gwo avyon chaje kou Papa Legba vin debake Ayisyen nan aryopò a.

An n sonje lè l te al an Florid detan l te gen dyakout li chajе ak de manti tout koulè nan kanpay. L te met kanpa l tè pou mande Ayisyen padon. Men se anvan l te pote lamayòl nan zeleksyon 2020 an. Men depi l fin pran kouwòn depin nan nan van an vire. Bidenn ak Kamala Aris.

Yo sèmante sou mò grann yo vyèy timenn yo. Fòk yo fè fen Ayisyen anba pon Teksas yo pase nan yon twou yon vyep ti zegwi bwodri bò lapòs Okap. Ayisyen Ayiti gen fwontyè Matisan. Sa k Meksik yo gen fontyè Tekzas...De dezas.

Deklarasyon Konbit Oganizasyon Politik Sendikal ak Popilè sou tray Ayisyen yo nan Tekzas!

Pozisyon KONBIT la sou konpòtman ilegal ak rasis administrasyon amerikèn nan sou konpatriyòt Ayisyen yo ki nan fwontyè Meksik ak Etazini an

Konbit Oganizasyon Politik Sendikal ak Popilè yo estomake, endiye epi revòlte douvan tretman ilegal, brital ak rasis administrasyon amerikèn nan ap bay konpatriyòt Ayisyen yo ki nan fwontyè Meksik ak Tekzas. Plizyè milye Ayisyen ki soti Brezil, Chili ak divès lòt peyi nan amerik la kite peyi kote yo t ap viv la pou al chache lavi nan peyi Etazini. Majorite moun sa yo kite Ayiti pa milye nan dènye lane sa yo poutèt mizè, chomaj, ensekirite, kidnapin pou al chache lavi nan lòt peyi.

KONBIT la konstate, gen yon konpòtman rasis nan fason administrasyon amerikèn nan ap resevwa refijye yo. Refijye Afgan yo jwenn bonjan akèy nan men administrasyon amerikèn nan. Alòske, se dèyè cheval militè ameriken ap trennen konpatriyòt nou yo anvan yo anbake yo pimal pase bèt pou voye tounen, san respè pou konvansyon entènasyonal sou zafè migrasyon.

KONBIT la denonse ak tout fòs li, konpòtman rasis administrasyon amerikèn nan sou konpatriyòt nou yo. **KONBIT** la ap raple pou tout moun, sitiyasyon malouk ki pouse do konpatriyòt nou yo al chache lavi nan lòt peyi, se rezilta plis pase 100 tan dominasyon amerikèn sou peyi a, ki fè peyi a tounen yon lanfè kote se mizè, chomaj, fatra, ensekirite ak kidnapin k ap taye banda. Dapre Paul Moral[1], depi nan premye debakman militè ameriken nan peyi a nan lane 1915, anviwon 300 mil a 400 mil peyizan Ayisyen te kite peyi a pou chape anba kòve ak krim militè ameriken yo t ap fè sou yo, pou al viv Kiba ak Dominikani. Pandan tout peryòd okipasyon militè a pou rive jouk jounen jodi a enperyalis ameriken wete epi mete dirijan restavèk lè li vle nan tèt Leta a, yo piye richès nou yo, zam ak minisyon pase Etazini tankou paswa pou rive Ayiti. Etazini ak enstitisyon finansye entènasyonal yo konplote ak dirijan restavèk yo epi ak boujwazi koutye a pou mete peyi a ajenou anba aplikasyon politik neyoliberal yo pou detui agrikilti peyi a epi piye kès Leta a, san konte kolera yo pote nan peyi a atravè Nasyonzini. Ansyen prezidan ameriken Bill Clinton te menm mande padon pou dega li te fè sou peyi a anvan li te vin piye lajan CIRH la ak akolit li yo.

Pandan 10 dènye lane yo, enperyalis ameriken ak boujwazi kontrebandye a mete nan tèt peyi a yon ekip delenkan dwèt long ki piye kès Leta a epi vòlè plis pase 4 milya dola lajan Petrokaribe a. Tousuit apre piyaj lajan petwokaribe a, FMI retounen ak resèt remèd chwal li yo pou fòse Leta monte pri gaz la. Sa ki ta pral debouche sou gwo leve kanpe 6-7 jiyè 2018 la. Anba chapo **CORE GROUP**, yo rive mete peyi a anba yon titèl ki pa di non l. Sa ki fè jounen jodi a, se **CORE GROUP** k ap fè e defè nan peyi a. Nan tèt kole ak pouvwa Tèt Kale a ak boujwazi a, yo gangsterize peyi a epi yo gwosi sitiyasyon mizè ak ensekirite a. Nou pa dwe bliye rapò madan Lalim te fè anfavè gang G9 li te di k ap ede yo mete sekirite nan peyi a. Se tout sa ki fè, moun ki bouke viv nan lanfè ki konstui a, nan fatra ak nan ensekirite blije suiv tras richès nou yo, pou al chache

suite à la page(15)

Anivèsè nesans Janjak Desalin



Delegasyon pati Pitit Desalin sou Channmas devan moniman Papa Desalin

An Ayiti se toujou jou sasinay Desalin 17 oktòb yo te konn toujou komemore. Fè dèy pou Desalin. Depi sou gouvènman PHTK Michel Martelly a kote yo te òganize yon banbòch mizikal jou sa, 17 oktòb kounyea tout radyo ap mate gwo mizik konpa yo jou sa a.

Ane 2021 an, pou 263zyèm anivèsè li, se premye fwa Ayiti te selebre jou sa a ki senbolize jounen nesans fondatè nasyon an 20 septanm 1758 nan Granrivyèdinò. Nou di Ayibobo pou sa !

Sou Channmas Pati politik Pitit Desalin t al depoze flè devan moniman potorik gason imòtèl sa a.

Gouvènman Ariel Henry an tou pat rete endiferan, li t al depoze flè pa l nan « Mupanah » Mize Panteyon Nasyonal Ayisyen.

Anba pon Tekzas

Septanm demilventenyen
Pon Tekzas se gwo plenyen
Malè tòdye zantray Ayisyen
Manman chwal poulen
Mache sou frè n enayen
Mache sou yo an sangwen
Wochanbo te gen gwo chen
Bwaden menm gwo poulen
Pou fout toufounen maspinen

Anba pon Tekzas se malè
Ayisyen al kabre lòtè mizè
Yo tonbe nan flonn chalè
Otorite San nanm san kè
Otorite fon zantray sanginè
Otorite kòd branch trip lisifè
Fè n bwè rès sewòm doulè
Nan fon kayanbouk lamizè

Anba pon Tekzas anvanyè
Wè festival pandye malè
Anba pon Tekzas anvanyè
Menm fwomi di l pap kwè
Wè gwo manti w fout fè

J. Fatal Pya

Malgré des conditions désastreuses, les États-Unis déportent des Haïtiens



Arrivée du premier groupe des déportés en Haïti

Par Greg Dunkel

Un tremblement de terre du 14 août a complètement dévasté le sud-ouest d'Haïti, le grenier du pays. Au moins 2 200 personnes ont été tuées et des dizaines de milliers de maisons détruites, ainsi que des routes, des ponts, des écoles, des églises et des champs de culture. Quelques jours plus tard, la dépression tropicale Grace a laissé tomber 5 à 15 pouces de pluie sur la région en 24 heures.

Crise humanitaire pour les réfugiés haïtiens à la frontière Mexique-Texas.

En raison de l'assassinat en juillet du président haïtien Jovenel Moïse et d'un climat général d'agitation et de violence déstabilisante, il n'y a pas eu de réponse centralisée efficace au tremblement de terre et aux conditions météorologiques dévastatrices.

Cette situation est devenue encore plus difficile lorsque l'actuel Premier ministre par intérim, Ariel Henry, a été accusé de complicité dans l'assassinat.

La situation politique et économique en Haïti est si désastreuse que le 10 septembre, le Département de la sécurité intérieure a été contraint de prolonger le statut de protection temporaire pour les Haïtiens qui résidaient aux États-Unis avant le 21 mai.

Des Haïtiens viennent demander l'asile

Des Haïtiens de toute l'Amérique latine à la recherche d'asile aux États-Unis se sont rassemblés sous le pont international de Del Rio, à 150 miles à l'ouest de San Antonio. Ce campement a débuté en août avec quelques centaines de personnes, familles et adultes seuls.

Au 18 septembre, le rassemblement comptait 14 500 personnes selon une estimation du représentant August Pfluger (R-Texas), qui a donné le chiffre à Yahoo News alors qu'il se trouvait sur les lieux. Pfluger a noté qu'il y avait eu 12 000 personnes présentes le 17 septembre, des centaines arrivant chaque heure.

La Sécurité intérieure a rapidement expulsé 86 Haïtiens de ce rassemblement de milliers de migrants et prévoit d'en expulser davantage sur trois à cinq vols vers Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, au cours de la semaine du 19 septembre.

De nombreuses familles haïtiennes à la frontière américaine ont des problèmes de nationalité compliqués. Certains ont travaillé au Brésil ou au Chili pendant des années après avoir fui le tremblement de terre catastrophique de 2010 en Haïti et ses conséquences. Les enfants de ces familles, nés au Brésil ou au Chili, ne sont pas citoyens haïtiens, et Haïti n'est pas obligé de les accepter.

Ce rassemblement d'Haïtiens à la frontière mexicaine est une protestation, une manifestation révélant que les politiques d'immigration de l'administration Biden sont tout aussi racistes et excluantes que celles de Trump. Ces politiques ne sont peut-être pas aussi grossièrement exprimées ou avec autant de racisme manifeste, mais elles ont à peu près le même impact.

Nicole Phillips, directrice juridique de la Haitian Bridge Alliance, une coalition d'associations haïtiennes à but non lucratif, a déclaré à l'Associated Press le 18 septembre : « C'est vraiment une crise humanitaire. Il faut beaucoup d'aide là-bas maintenant. L'Alliance préconise que le gouvernement américain autorise ces migrants à demander l'asile.

La presse américaine, canadienne et francophone a prétendu, parfois explicitement et parfois non, que « un certain groupe » doit être « derrière » cette protestation des Haïtiens venant simultanément de toute l'Amérique latine.

Le peuple haïtien s'unit dans la lutte

Mais historiquement, le peuple haïtien a su s'unir dans la lutte, depuis le soulèvement inspiré par Dutty Boukman contre les maîtres esclavagistes français en 1791 et la guerre réussie qui a suivi pour la libération de l'esclavage, les luttes contre l'occupation américaine de 1916 à 1934, les protestations contre Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier en 1986 qui l'ont forcé à quitter ses fonctions, les protestations massives contre les politiques anti-haïtiennes des États-Unis contre le sida en 1990 et plus.

À l'ère des médias sociaux, les travailleurs haïtiens d'Amérique latine maintiennent le contact avec leurs parents et amis à la fois en Haïti, en Amérique du Nord (en particulier Montréal, Boston, New York et Miami) et en France.

Les garde-côtes américains ont bloqué l'accès aux États-Unis depuis Haïti par la mer. Un accord général du peuple sur le moyen le plus simple d'entrer aux États-Unis était au-delà de sa frontière avec le Mexique. Del Rio a un pont qui offre un accès.

Et ainsi les gens se sont fait connaître, et ils sont venus.

Workers World 20 septembre 2021

Mexique : les racines de la migration




Des haitiens au Mexique

Bien que les flux de migrants rencontrés dans notre pays soient d'origines diverses, ceux d'Haïti sont de loin les plus nombreux, et sont les protagonistes d'un drame humanitaire dans diverses parties du territoire national.

La plupart d'entre eux sont clôturés à Tapachula, Chiapas ; il y a des milliers de personnes bloquées à la frontière, sous les ponts qui relient Ciudad Acuña, Coahuila, à Del Río, Texas, et hier, il a été signalé qu'à proximité de Monclova, des dizaines d'Haïtiens marchaient le long de la route 57 avec l'intention d'atteindre cette même ville frontière Coahuilense.

Au-delà des jugements sur la performance des autorités mexicaines de l'immigration face à cette crise, force est de constater que le pays est submergé par l'arrivée massive d'étrangers en provenance de diverses nations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, un phénomène dont la genèse est hors de portée des autorités nationales, non seulement pour les raisons qui obligent des milliers de personnes à quitter leur lieu d'origine, mais aussi à cause de l'incohérence du gouvernement de Joe Biden, qui a promis en tant que candidat à la présidentielle une ouverture d'immigration qu'en tant que président il a été incapable d'en mettre en œuvre la pratique .

Le gouvernement du Mexique, pour sa part, a été clair et insistant dans sa proposition aux États-Unis d'aborder le flux migratoire en provenance du soi-disant Triangle du Nord de l'Amérique centrale, formé par le Guatemala, le Honduras et El Salvador, par l'application en ces pays de programmes sociaux tels que Sembrando Vida, afin de générer des sources d'emploi, ainsi que de réduire la marginalisation sociale et les expressions criminelles pour éviter, avec cela, que des milliers de personnes se retrouvent dans le besoin de fuir la faim et l'insécurité.

Il semble aujourd'hui urgent d'inclure dans cette initiative, en priorité, Haïti, qui parmi les nations d'Amérique latine et des Caraïbes est sans doute la plus touchée par la pauvreté, la maladie, l'instabilité politique et, surtout, par l'effet de phénomènes dévastateurs naturels ; les plus récents, les tremblements de terre de janvier 2010 et août 2021, et les ouragans Sandy (2012) et Matthew (2016), qui, ensemble, ont causé des centaines de milliers de morts et laissé des millions de personnes sans abri et sans emploi. Compte tenu de ces conditions, il n'est pas surprenant que le pays le plus pauvre de l'hémisphère soit le point de départ d'une émigration massive.

Ce qui est surprenant, en tout cas, c'est que la communauté internationale et particulièrement les nations d'Amérique n'ont pas entrepris une action concertée de solidarité qui permette à la nation haïtienne de surmonter ses circonstances les plus tragiques et les plus pressantes.

Mais, à l'exception de Cuba, qui a maintenu une aide constante aux Haïtiens, notamment en ce qui concerne les services médicaux, et le Venezuela, qui dans ses bons jours leur fournissait du pétrole subventionné, il n'y a eu aucune initiative pour aider les Haïtiens à surmonter la terrible situation dans laquelle ils vivent depuis qu'une insurrection d'esclaves a fait d'Haïti la première nation indépendante d'Amérique latine et des Caraïbes.

Bref, le Mexique a de nombreuses raisons d'inclure Haïti dans sa proposition d'étendre les programmes sociaux nationaux à d'autres pays et de la soulever auprès du gouvernement des États-Unis.

La Jornada 20 septembre 2021

Présidence provisoire d'Haïti, Joseph Lambert persiste ! *(1e partie)*

Il ne fait aucun doute, le sénateur Joseph Lambert, Président des dix sénateurs encore en fonction, est un homme de conviction. Convaincu qu'il a un destin national. Convaincu que sa carrière d'homme politique prendra fin au Palais national en tant que chef de l'Etat d'Haïti. D'où sa persistance à contraindre l'ensemble des oppositions à le choisir ou le désigner comme successeur de Jovenel Moïse assassiné chez lui le 7 juillet 2021. Joseph Lambert dont on a déjà raconté les péripéties dans les premiers jours de la disparition du Président de la République pour s'installer à la présidence est un homme qui ne s'avoue pas vaincu aux premiers obstacles. Malgré les coups de Jarnac de ses amis, le veto d'une partie de l'International et les complots de ses frères ennemis pour lui barrer la route du Palais national, l'homme persiste et signe. Il croit à son destin présidentiel.

Il faut qu'il soit Président de la République. Il y croit dur comme fer. Alors, il s'emploie à se donner les moyens politiques, même si aux yeux d'une grande partie de ses camarades de l'opposition, Joseph Lambert n'est pas l'homme du moment. Feu le Professeur Leslie Manigat aurait dit qu'il n'est pas l'homme de la conjoncture. Qu'importe, le sénateur du Sud-Est n'est pas homme à se laisser guider par les imprécations des autres. Estimant qu'il ne trouvera point une occasion aussi propice pour se lancer dans la course à la présidence haïtienne, Joseph Lambert s'affirme publiquement et manœuvre en coulisse en faisant jouer ses talents d'équilibriste politique hors pair pour atteindre son objectif. Son dernier : s'emparer de la tête du pouvoir exécutif afin de conduire la Transition post-Jovenel Moïse avant d'organiser les élections générales dans deux ans ou quand la conjoncture le permettra. Car, en Haïti, les calendriers politiques et électoraux n'engagent que ceux qui y croient non ceux qui les proposent. Depuis près de quarante ans, pas un agenda politique n'a été respecté. D'une manière ou d'une autre, il y a toujours une contrariété quelque part.

Tantôt ce sont les dirigeants qui emploient moult complications pour ne pas respecter ce qu'ils ont eux-mêmes prévu. Tantôt, c'est la nature qui leur donne un coup de pouce pour ne pas exécuter ce qui était annoncé. Bref, en Haïti, sur le plan politique, on n'est jamais sûr de rien. Et ça, tous les politiciens de ce pays le savent. Alors, pour Joseph Lambert, rater cette occasion dans ce contexte de crise politique et d'incertitude pour ne pas devenir Président provisoire de la République, c'est passer à côté de la chance de sa vie. Or, il se trouve que pour celui qui fut, a été et est Président du Sénat de la République, le contexte actuel ne peut être que le meilleur moment pour lancer son offensive sur le Palais national et maintenir la pression sur ses amis et adversaires politiques. C'est le bon timing selon son entourage. Pour cet « animal » politique, comme il se qualifie lui-même, devant la dégradation de la situation socioéconomique et la crise politique qui s'empire avec la



Le sénateur Joseph Lambert

disparition subite du chef de l'Etat en exercice, il ne pourrait avoir aux commandes de l'Etat quelqu'un n'ayant pas de vraies expériences dans la gestion des affaires publiques.

Joseph Lambert le dit : l'amateurisme politique n'a pas sa place dans ce contexte troublé et compliqué. Haïti, selon lui, n'a point besoin d'apprenti pensant venir faire ses expériences. Il faut des femmes et des hommes non seulement capables de reprendre la situation en main à tous les niveaux, mais il en faut un chef. Un vrai. Question de responsabilité et de conviction. Quelqu'un ayant acquis de l'expérience sur le terrain en conduisant les affaires de l'Etat tout en ayant une parfaite connaissance des institutions du pays. Aujourd'hui donc, d'après Joseph Lambert, la personne remplissant ces critères n'est autre que lui. Tout en lançant à l'attention du Dr Ariel Henry, le Premier ministre a.i mais aussi le seul chef du pouvoir exécutif en l'absence d'un Président provisoire, que « *Yon nèg pa ka pran tèt mato pou mete la pou al lage peyi a nan tchouboum* ». En fait, cette pique ne s'adresse pas seulement au chef du gouvernement intérimaire.

Ce message va au-delà du pauvre Ariel Henry dans la mesure où il ne se trouve à cette place qu'à la seule volonté du « Core Group », ce groupe de diplomates qui ne fait qu'exécuter les ordres de Washington associé à quelques rares capitales qui ont une certaine influence politique en Haïti. Fin calculateur et bon tacticien politique, le sénateur Lambert a pris soin d'accompagner son message du portrait robot de celui qui peut être à la hauteur de cette immense tâche de conduire le pays vers la sortie. Sans se cacher derrière de grosses lunettes, le Président du Sénat laisse entendre que c'est bien de lui dont il est question. En affirmant sans avoir froid aux yeux ni sans trembler que « Le peuple a besoin d'un chef. Le peuple a besoin d'être gouverné. Aujourd'hui, je pense que, sans être narcissique, je suis cette personnalité politique dotée d'expérience nécessaire pour mener la barque à bon port. En période politique difficile, nous avons besoin d'un leader expérimenté ». Sur ce registre, ce vieux routier de la politique haïtienne ne pourra dire plus ni ne peut être plus clair.

Joseph Lambert veut le pouvoir. En tout cas, il veut le Palais national. Dans son combat ou sa campagne pour convaincre les décideurs étrangers d'Haïti et la classe politique haïtienne, sans exclure aujourd'hui la Société civile de ce pays, le sénateur du Sud-Est joue le tout pour le tout. Il se présente à visage découvert et dit haut et fort qu'il se sent capable et qu'il est prêt à assumer le rôle de chef du pouvoir exécutif. En clair, être Président d'Haïti. Ce qui est intéressant dans cette sortie fracassante de Joseph Lambert, c'est qu'il s'écarte totalement du champ de compétence du Premier ministre a.i Ariel Henry. Dans la plaidoirie qu'il a faite en sa faveur à l'hôtel Royal Oasis le mercredi 1er septembre 2021, Joseph Lambert a voulu prendre de la hauteur. Il ne vise pas la Primature donc pas la place de Ariel Henry. On sait que son nom circulait parmi les potentiels Premiers ministres avant l'assassinat du Président Joseph Moïse. Suite à cet échec, le Président du Sénat était devenu plus radical dans ses positions vis-à-vis du chef de l'Etat.

Mais, au lendemain de la disparition du Président, c'est lui qui faisait office de favori pour succéder provisoirement à la tête du pouvoir exécutif. Sauf que l'affaire avait tourné court dans la mesure où les promoteurs de cette accession à la présidence de Joseph Lambert avaient soit oublié soit négligé ou sous-estimé l'apport de la Communauté internationale (Core Group) dans cette opération. On sait comment les américains avaient court-circuité cette désignation en nommant vite vite un « Envoyé spécial pour Haïti » en la personne du diplomate Daniel Lewis Foote. Mais, Joseph Lambert n'est pas l'homme à lâcher prise facilement s'agissant de la politique si ce n'est pas le pouvoir tout court. Alors, voyant qu'on s'apprêtait à le mettre de côté ou que certains dans l'opposition et de la Société civile cherchaient à l'écarter des manœuvres en cours pour le pouvoir, celui qui connaît mieux que personne les rouages politiques haïtiens a tout simplement réactivé ses réseaux locaux et internationaux. Résultat surprenant, Jo Lambert revient dans la course. Et de quelle manière ! Comme angle d'attaque, le Président du Sénat choisit de défendre un exécutif à deux têtes, le fameux exécutif bicéphale.

A l'opposé du projet que défend son concurrent Ariel Henry qui ne veut en entendre parler. Et pour cause. Sa situation à la Villa d'Accueil, Résidence officielle du PM, lui permet d'occuper tout l'espace du pouvoir : Premier ministre et chef d'Etat à la fois. Paradoxalement, cette situation rend inconfortable la position de Ariel Henry. Puisque, dans sa grande majorité, l'opposition plurielle demeure attachée à un exécutif bicéphale : un Président de la République et un chef de gouvernement. Par cette position, Joseph Lambert, après avoir activé ses réseaux, revient sous les projecteurs, ce qui met le Premier ministre a.i dans une position inconfortable surtout pour sa gestion politique de l'après Jovenel. Et le séisme du 14 août 2021 dans le Grand Sud ne joue pas vraiment en sa faveur, c'est le moins que l'on puisse dire. Joseph Lambert qui, logiquement, connaît davantage le monde politique que Ariel Henry, peut compter sur ses différents réseaux qui travaillent au grand jour mais aussi dans l'ombre pour déstabiliser l'occupant de la Primature sans pour autant viser son poste.

L'Accord dit l' « Accord de la Primature » signé le 11 septembre 2021 entre le Premier ministre a.i et une partie de l'opposition plurielle parmi laquelle le Secteur Démocratique et Populaire (SDP) de Me. André Michel ne changera rien. Joseph Lambert qui sait de quoi il parle, laisse croire qu'il n'y a aucune chance pour que Ariel Henry réussisse en s'accrochant à un exécutif monocéphale. « Le Premier ministre Ariel Henry semble avoir perdu le pôle Nord parce qu'il s'acharne derrière un exécutif monocéphale qui lui donne les pleins pouvoirs. L'exemple récent prouve que lorsqu'une personne détient trop de pouvoirs, il est en difficulté de gestion. On ne peut pas gérer lorsqu'on a trop de pouvoirs. C'est l'équilibre du pouvoir qui peut donner les résultats escomptés. Je n›appuie pas le Premier ministre Ariel Henry dans ce projet d›exécutif monocéphale. D'ailleurs, je ne saurais avoir de projet politique avec Ariel Henry parce qu'il s'écarte totalement de la Constitution. Toute personne qui veut suivre cette voie sera jugée par l'histoire. Ce n'est pas la voie à suivre ; ce n'est pas la voie constitutionnelle ni politiquement réaliste » a déclaré Joseph Lambert à l'endroit du Premier ministre lors de sa conférence de presse le 1er septembre 2021.

L'ancien Conseiller politique de l'ex-Président Michel Martelly et proche de Jovenel Moïse avant de prendre ses distances avec celui-ci joue en réalité sur deux tableaux et axe ses démarches sur deux approches distinctes. D'un côté, il laisse ses partisans faire des coups de points sinon porter des coups de chaise à ceux qui veulent l'écarter du jeu ou pensant l'oublier dans les tractations et les différents Accords politiques qui sont sur la table quitte à condamner du bout des lèvres dans un tweet ces actions spectaculaires mais, en réalité, faisant partie du jeu politique en Haïti. D'autre part, il fait de la pédagogie. Il dresse un tableau sombre de la conjoncture politique et veut se hisser au rang des grands Hommes politiques qui ont sauvé leur pays après une défaite militaire ou l'effondrement au pire moment de l'histoire. D'où son appel à l'union et au rassemblement autour de lui afin de créer la dynamique de la reprise en main d'un pays en plein chaos en suivant la route de ce qu'une partie des oppositions appelle le « Protocole d'Entente Nationale » (PEN) qui l'avait, dès le départ, désigné comme Président provisoire de la République. (**A suivre**)

C.C

The U.S., not Haitian Migrants, is Violating the Law



Images of U.S. immigration agents in Del Rio, Texas on horseback chasing and whipping Haitians have caused a national and international uproar of indignation and condemnation.

by Erik Crew

Why is the U.S. capturing, incarcerating, and expelling people from Haiti who are seeking to enter the U.S.? Why are thousands of people from Haiti gathering in Texas seeking to enter despite the U.S.'s conduct? Media discussion of this crisis too often avoids the real issues and frames the U.S. as the upholder of the rule of law while portraying the people migrating as attempting to violate the law.

The opposite is true, and in my last month of the Bertha Justice Fellowship with the Institute for Justice & Democracy in Haiti (IJDH), I partnered with the Haitian Bridge Alliance to research and write about the "the series of human rights abuses experienced by Haitian migrants and other Black migrants in the Americas." (See the full report at lnkd.in/epTqMXSz)

In the United States, "Haitian migrants have experienced decades of racist and xenophobic migration policies based on the right to exclude that includes a series of illegal and discriminatory policies designed to keep Haitian and other Black migrants out of the United States," I wrote in a 15-page report. "More recently, a series of draconian policies (Metering, Migrant Protection Protocol, and Title 42) have resulted in a failure of protection, prolonged family separation, and myriad human rights violations of migrants. Together, these policies, as intended, have prevented most migrants from seeking asylum and resulted in their immediate deportation, in direct violation of non-refoulement principles."

Therefore, the arrival of some 15,000 Haitians in Del Rio, Texas and the subsequent, summary deportation of many of them by U.S. immigration agents should not come as a surprise. "After their long and traumatic journeys of several months or even years through South and Central America, they arrive at the U.S.-Mexico border to find it closed," I wrote in August. "Unable to return to their home countries and unable to firmly settle elsewhere in the Americas, Black migrants are often stuck for years in Mexico in dangerous and hostile environments in cartel-controlled territories."

The document was submitted to E. Tendayi Achiume, the UN Special Rapporteur on contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance.

The submission shows how the U.S. actually drives non-compliance with international law in the Americas and how its preservation of its economic and geopolitical status continues to drive the root causes of displacement. I hope this report can be helpful to those who may want to explore an anti-racist, rights-based perspective.

While writing, I couldn't help but think about the fact that a century ago, my family fled racist violence in the South after my great-great grandfather was killed in front of his own son. My family's attempt to move North was met with xenophobia, legal challenges to their status, efforts to undermine their ability to secure basic needs, and violence. I know there are differences between what my family faced and what the people attempting to migrate northward through the Americas are facing now, but fundamentally, on a human level, I cannot see how they are different. I know my ancestors would not want me to explain away and/or justify why Haitian migrants are being treated as if they have no rights.

The U.S. Must Look in the Mirror to Reduce Immigration Pressure From Haiti

by Brian Concannon, Jr.



Thousands of Haitians have crossed the Rio Grande river from Mexico to Del Rio, Texas in recent days. Their desperation is driven by decades-long U.S. policies that have undermined Haiti's democracy and economy.

The U.S. response to the influx of Haitians in Del Rio, Texas — border guards whipping Haitians as they stumble out of the Rio Grande clutching their possessions, and a massive, illegal, expulsion airlift — may play well with the anti-immigrant constituency, but it will not reduce the arrivals of Haitians at our borders. Nor will warnings not to come. The U.S. can only reduce migration pressure from Haiti by ending decades-long policies that have undermined Haiti's democracy and economy and forced Haitians into the desperate measures we see at Del Rio.

The airlift will deliver its passengers to a dangerous and unstable country. In the past 10 weeks, Haiti has endured a Presidential assassination (still unsolved), a 7.2 magnitude earthquake, a tropical storm, and pervasive gang violence. But the people at Del Rio left Haiti long before the Jul. 7 assassination of President Jovenel Moïse. Most left years ago, part of the steady flow of Haitians fleeing the increasing corruption, brutality and poverty of the administrations of Presidents Moïse (2017-2021) and Michel Martelly (2011-2016), who governed Haiti for most of the past decade.

Most of the Haitians at Del Rio first went to South America but were unable to find a safe, dignified existence there, so they made the arduous and dangerous journey north. There are many more on their way, who will keep coming because they have no other choice. The Biden administration knows this, so the warnings and the justification of the illegal expulsions as a deterrence is more for the U.S. audience than for the Haitians.

President Martelly came to power after the Obama administration, led by Secretary of State Hillary Clinton, first supported a deeply flawed 2010 election that excluded the Fanmi Lavalas party and other popular candidates, then forced Haiti's electoral council to change the results of the preliminary elections, placing Martelly in the runoff. Martelly and his hand-picked successor Moïse enjoyed persistent support from the Obama and Trump administrations, despite spectacular corruption, government-linked massacres, and the resolute dismantling of Haiti's democratic structures.

Although Haitians hoped for better from the candidate who promised to return human rights to U.S. foreign policy, President Biden continued this support, backing Moïse's effort to extend his term and a self-serving, illegal constitutional amendment process. Washington installed the current Prime Minister, Ariel Henry, and has propped him up despite more electoral manipulation and Henry's firing of a prosecutor for suggesting that the Prime Minister's 4 a.m. calls with a principal suspect in the Moïse assassination be investigated.

The U.S. has been destabilizing Haiti – and generating refugees – since the country emerged from a slave revolution in 1804 into a world run by slaveholding countries that felt threatened by the example of successful, self-emancipated Black people. The U.S. immediately imposed an embargo on Haiti and refused to even recognize the country's sovereignty until 1862, just before our Emancipation Proclamation. Haitians started fleeing to the U.S. in large numbers in the 1980s in response to terror inflicted by the U.S.-supported dictatorship of Jean-Claude Duvalier. They came in overwhelming numbers after the 1991 overthrow of President Jean-Bertrand Aristide, fleeing the brutal the FRAPH death squad – which also received U.S. support. Haitians again fled to the U.S. when another brutal regime replaced President Aristide after the George W. Bush Administration forced him into exile in 2004.

The U.S. has also undermined Haitians' ability to provide for themselves in Haiti. President Bill Clinton apologized in 2010 for forcing Haiti to reduce tariffs on U.S. rice, which allowed subsidized U.S. rice to overwhelm the markets and put Haiti's farmers out of business. The U.S. imposed a development assistance embargo on Haiti in 2000 because we did not like the elected Aristide government's progressive economic policies. When Haiti's President Préval tried to raise the country's minimum wage to $5 per day in 2011, the U.S. forced him to cut it to $3 per day, about a quarter of the minimum needed to support a small family.

Even disaster aid has undermined Haiti's ability to sustainably support its people. In 2010 President Clinton acknowledged that U.S. aid policy contributed to Haiti's extreme vulnerability to natural and human disasters. We promised to "Build Back Better," but then proceeded to do what we had always done in response to natural disasters: deliver top-down aid based on decisions, usually made in Washington and New York, that predictably failed when they encountered reality on the ground in Haiti. Haitians themselves, whether in government, civil society, the medical field, or internal displacement camps, were marginalized.

The response of the United States, along with other governments and global non-profits, did save lives by providing healthcare, food, and shelter to millions of Haitians. But the emergency interventions sometimes caused long-term harm. Foreign healthcare professionals rushed in, saving lives, but sometimes providing inappropriate treatment or displacing Haitian professionals, some of whom were forced to close their practices or emigrate. In fact, 11 years later, Haiti's government capacity has been reduced so much that the country did not even start COVID vaccinations until July – after the U.S. stepped in with support.

The Biden administration knows that it cannot reduce migration pressure at our border without addressing the root causes forcing people to flee their homes. It even issued a strategy for doing so in Central America in July. But this strategy consists mostly of suggestions for other governments, with some promise of U.S. help. It includes zero discussion of changing the neoliberal and interventionist U.S. policies that have been driving immigration from Central America, and Haiti.

If the Biden Administration wants to be serious about reducing the crisis on our border, it must start by looking in the mirror and face up to our policies, which have — over the years, decades, and centuries — contributed to coups, dictatorship, and poverty in Haiti. The U.S. has never been good at self-examination: it is easier to blame Haitian asylum seekers for fleeing the brutal rulers we impose on them or deplore the racist whipping by border guards without changing the racist, illegal expulsions of those who were whipped. But none of that will reduce immigration pressure. To do that, we must make a long term commitment to supporting democracy in Haiti, even if Haitians select leaders which Washington would not.

Human rights lawyer Brian Concannon is a board member of the Institute for Justice & Democracy in Haiti.

Demonstrations Condemn U.S. "Round Ups" and Deportations of Haitians in Texas



Demonstrators denouncing U.S. immigration policies against Haitians in a rally at Grand Army Plaza on Sep. 21.

by Kim Ives

Haitian-Americans and their international allies demonstrated in several U.S. cities this past week to protest against the Biden administration's aggressive response to the recent arrival of 15,000 Haitians in Del Rio, Texas. The protestors have condemned the arrest, corralling, sequestering, and deportation of hundreds of Haitians in recent days.

The graphic images of U.S. border agents on horseback chasing, whipping, and terrorizing Haitian migrants has particularly incensed demonstrators.

A rally was held in Lafayette Park, across from the White House, on Sun., Sep. 19 from noon to 3 p.m..

Over 20 groups called for a rally on Tue., Sep. 21 at noon in front of the United Nations headquarters in Manhattan, where the annual General Assembly has just begun. Meanwhile the same day at Grand Army Plaza in Brooklyn, Haitian Women for Haitian Refugees, KOMOKODA, Flanbwayan, and UNIA held a rally of a few dozen people from 3 p.m. to 6 p.m..

On Wed., Sep. 22, a coalition of Haitian groups in Miami will hold a rally at the Immigration Building at 8801 NW 7th Ave., North Miami, starting at 1 p.m.. It is organized by a broad coaltion including FANM, Veye Yo, Black Lives Matter, and others.

DE L'ESCLAVAGE À LA COOPÉRATIO



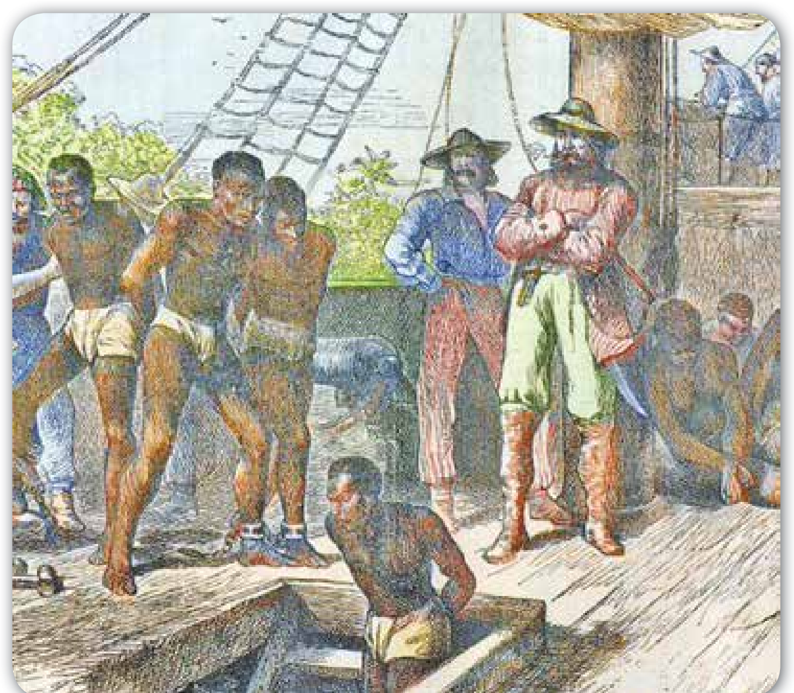
L'esclavage n'est pas le produit du capitalisme occidental. Le capitalisme occidental est le produit de l'esclavage.

Par Saïd Bouamama

L'entreprise de conquête amorcée au XVe siècle par la royauté espagnole a rendu possible la mise en place d'un « système-monde » : le capitalisme. Le sociologue et militant des quartiers populaires Saïd Bouamama retrace ici l'histoire des rapports de domination et de dépendance Nord/Sud, de l'esclavage à la néocolonisation. Une synthèse indispensable à la compréhension des luttes et des rapports de forces contemporains.

Le 23 mars 2019, le village d'Ogossagou, au centre du Mali, était le lieu d'un massacre dans lequel périrent atrocement plus de cent soixante personnes appartenant à la communauté peule. À cette triste occasion, les grands médias nous ont abreuvés une nouvelle fois d'explications culturalistes et essentialistes, en termes de « guerres ethniques », d'affrontements « tribaux », de conflits « ancestraux » entre Dogons et Peuls… Ce type d'explications, aussi anciennes que la conquête barbare du continent américain et l'esclavage ignoble, permet de masquer les causes profondes d'une situation, qui sont de nature économiques et politiques.

Sur le plan économique, l'État malien se caractérise par une dépendance totale vis-à-vis de l'Union européenne, ce qui développe une dualité entre un « Mali utile », dans lequel l'État est encore un minimum présent, et un « Mali inutile », délaissé. Toutes les économies dépendantes (celles de l'époque coloniale comme celles d'aujourd'hui) se caractérisent en effet par la mise en valeur de certaines parties du territoire national (celles nécessaires à l'exploitation des ressources : infrastructures routières, portuaires, adduction d'eau, etc.) et le délaissement d'autres (inutiles pour cette exploitation). Cela se traduit par la disparition de l'État de régions entières, et donc la destruction des bases matérielles permettant la construction d'une nation. Sur le plan politique, la présence des troupes françaises et l'instrumentalisation de la diversité culturelle malienne permet de diviser le pays et de renforcer encore sa dépendance vis-à-vis de l'Europe en général, et de la France en particulier. Derrière les apparences se cache donc la dépendance — c'est-à-dire l'imposition d'une logique de fonctionnement économique guidée par les besoins d'une puissance étrangère et en contradiction avec les besoins des peuples indigènes. Au-delà du Mali, c'est l'ensemble des pays dits du « tiers monde » qui est touché par ce système de mise en dépendance. Il convient de le prendre en compte en le resituant dans son contexte historique et économique.



Un navire négrier chargeant sa «cargaison» d'esclaves avant la traversée de l'Atlantique (gravure de 1881). (AFP - Bianchetti/Leemage)

L'histoire longue de la domination

Le débarquement de Christophe Colomb sur le continent qui sera appelé « américain » marque pour l'humanité entière le passage à une nouvelle ère historique. Après lui s'enclenche un processus de dépendance imposé par la violence totale, qui a pour conséquence le développement d'un « système-monde (1)», c'est-à-dire d'une logique économique comprenant un « centre » dominant et des « périphéries » dominées (2). La longue histoire de la dépendance commence avec ces deux facettes en interaction : le développement industriel et technologique d'un côté de la planète, et la destruction des économies communautaires, de l'autre. À compter de cette période, nous ne sommes plus dans des histoires multiples, mais dans des histoires liées entre elles par la violence. Le développement économique des uns a eu comme condition, et comme moyen, la destruction des économies communautaires des pays et peuples transformés en périphéries de l'Europe. La pauvreté des uns ne peut pas s'expliquer sans interroger les liens de causalité avec la richesse des autres, de même que le progrès des droits sociaux ici n'est possible que par leur négation là-bas. Ce « système-monde » a un nom : le capitalisme ; et il a une histoire, dont les différentes phases correspondent aux différents visages qu'a pris la domination : esclavage, colonisation, néocolonisation.

La violence totale et systémique comme acte de naissance

Les contradictions économiques qui travaillent le mode de production féodal en Europe conduisent dès le XIVe siècle à la montée en puissance d'une bourgeoisie commerciale. Celle-ci ne dispose cependant pas de la masse de capitaux permettant l'émergence du mode de production capitaliste, avec son développement industriel extensif et sa construction d'un marché national. C'est ce que Marx appelle « l'accumulation primitive ». À cette première phase de développement, les conditions ne sont pas réunies pour qu'émerge un nouveau mode de production susceptible de vaincre et de remplacer le mode de production féodal. Mais la découverte de l'or et de l'argent du continent américain va permettre à la bourgeoisie commerciale européenne de sortir de cette impasse. Comme le souligne Samir Amin, la naissance du capitalisme et sa mondialisation vont de pair : « Le système mondial n'est pas la forme relativement récente du capitalisme, remontant seulement au troisième tiers du XIXe siècle lorsque se constituent l'impérialisme (au sens que Lénine a donné à ce terme) et le partage colonial du monde qui lui est associé. Au contraire, nous disons que cette dimension mondiale trouve d'emblée son expression, dès l'origine, et demeure une constante du système à travers les étapes successives de son développement. En admettant que les éléments essentiels du capitalisme se cristallisent en Europe à partir de la Renaissance — la date de 1492, amorce de la conquête de l'Amérique, serait la date de naissance simultanée du capitalisme et du système mondial —, les deux phénomènes sont inséparables (3). »

Avant lui, Marx avait déjà souligné que le pillage de l'or des peuples indigènes du continent américain avait été l'un des deux vecteurs (le second étant l'expropriation violente des paysans, les forçant à se transformer en prolétaires contraints de vendre leur force de travail) essentiels de l'accumulation primitive, donnant naissance au capitalisme. Dès cette phase initiale, la mise en esclavage caractérise le nouveau mode de production en gestation. La mise au travail forcée des peuples indigènes pour la production d'or et d'argent précède la traite esclavagiste qui s'appliquera aux peuples africains. Comme le souligne Eric Williams : « Dans les Caraïbes, le terme d'esclavage a été trop exclusivement appliqué aux Nègres. […] Le premier exemple de commerce d'esclaves et de main-d'œuvre esclavagiste dans le Nouveau Monde ne concerne pas le Nègre mais l'Indien. Les Indiens succombèrent rapidement sous l'excès de travail et, comme la nourriture était insuffisante, ils mouraient de maladies importées par le Blanc (4). » C'est tout le continent européen qui bénéficie de ce pillage, même si l'Espagne constitue dans un premier temps le pays à qui est délégué le sale boulot de mise au pas violente des peuples indigènes. La Couronne espagnole, endettée, redistribue, par ses remboursements des prêts et des intérêts, les fruits de son brigandage d'État à l'ensemble des banques européennes. Il n'est donc pas abusif de considérer que l'ensemble des pays qui connaîtront un développement industriel en Europe le doivent pour une part essentielle à la destruction physique d'une partie de l'humanité.

Le capitalisme infantile est indissociable de l'esclavage

Le manque de main-d'œuvre indigène, comme la résistance multiforme des peuples autochtones, conduit le nouveau mode de production capitaliste à la traite négrière. Cette véritable industrie de déshumanisation est la base économique de la révolution industrielle européenne. Marx restitue comme suit la place de l'esclavage dans l'industrialisation des États-Unis d'Amérique et du vieux continent : « L'esclavage direct est le pivot de notre industrialisme actuel aussi bien que les machines, le crédit, etc. […] Sans esclavage vous n'avez pas de coton ; sans coton vous n'avez pas d'industrie moderne. C'est l'esclavage qui a donné de la valeur aux colonies ; ce sont les colonies qui ont créé le commerce mondial ; c'est le commerce du monde qui est la condition nécessaire de la grande industrie mécanisée. Aussi, avant la traite des nègres, les colonies ne donnaient à l'ancien monde que très peu de produits et ne changeaient pas visiblement la face du monde (5). »

Ce qui a été appelé de manière eurocentrique le « miracle européen » du XVIIIe siècle n'est en réalité, d'abord et essentiellement, que la conséquence d'un crime contre l'humanité dont les effets matériels et traumatiques sont loin d'avoir disparu avec l'abolition. De nombreux travaux contemporains sont venus confirmer cette place essentielle de l'esclavage comme condition de possibilité de l'accumulation primitive, puis de la révolution industrielle. Sans être exhaustifs, nous pouvons citer : Eric Williams (6), Robin Blackburn (7), Joseph Inikori (8), Michael Perelman (9), etc. Il faudra attendre les révoltes des esclaves, de plus en plus fréquentes et de plus en plus radicales, pour que se fissure le socle reliant développement industriel et esclavage. Toute l'histoire du XVIIIe siècle est marquée par ces révoltes, dont les leaders sont trop peu connus aujourd'hui et bien sûr pas enseignés : Mackandal à Saint-Domingue (10) ; Orookono au Surinam (11), Moses Bom Saamp en Jamaïque (12), etc. La révolution haïtienne — se déployant de 1791 à 1804 — apparaît à la fois comme le résultat de cette série d'insurrections et le moteur de nouvelles révoltes, par la symbolique que revêt son caractère victorieux.

Les progrès techniques ouvrant désormais de nouvelles possibilités, l'esclavage sera aboli en offrant une compensation aux propriétaires, leur permettant de se moderniser et/ou de se reconvertir. Aucune indemnisation ne sera en revanche versée aux anciens esclaves, les contraignant ainsi à se vendre comme travailleurs dit « libres » à leurs anciens maîtres. La réalité est bien éloignée du roman de l'« abolitionnisme » enseigné dans nos livres d'histoire, présentant la fin de l'esclavage comme une prise de conscience humaniste et altruiste. La première figure de l'esclave, celle de la domination dans l'histoire de la mondialisation capitaliste, est devenue inopérante, irréaliste et non rentable ; elle cède la place à une autre : celle de l'indigène de la colonisation.

Le capitalisme de jeunesse est intrinsèquement lié à la colonisation

L'une des caractéristiques du mode de production capitaliste est qu'il ne peut fonctionner qu'en s'étendant. La concurrence acharnée pousse à une extension des rapports sociaux capitalistes à l'ensemble de la planète. La colonisation du XIXe siècle peut dès lors se définir comme l'extension à l'échelle du monde des rapports sociaux basés sur la propriété privée et le profit. Pour ce faire, il fallait bien entendu détruire les rapports sociaux indigènes et les formes d'organisations sociales et culturelles qu'ils avaient engendrées. Ceux-ci et celles-ci sont, malgré une grande diversité de formes, centrés sur une logique communautaire agraire, pastorale ou encore forestière, dans laquelle prédomine la propriété collective du groupe familial et/ou de la tribu et/ou du clan, etc. Le critère central des choix sociaux est la reproduction du groupe, avec en conséquence une logique d'autosuffisance alimentaire et une cohérence avec les équilibres de l'écosystème naturel. C'est la nécessité de détruire entièrement cette réalité précoloniale, pour permettre la généralisation des rapports capitalistes, qui explique la violence coloniale. Cette dernière n'est ni une dérive liée aux personnalités de certains colonisateurs ou de certains États, ni une option parmi d'autres à laquelle pourrait s'opposer une illusoire « colonisation humanitaire ». Elle est consubstantielle à la colonisation, comme le rappelle Aimé Césaire : « Le colonialisme est un régime d'exploitation forcenée d'immenses masses humaines, qui a son origine dans la violence et qui ne se soutient que par la violence (13). »

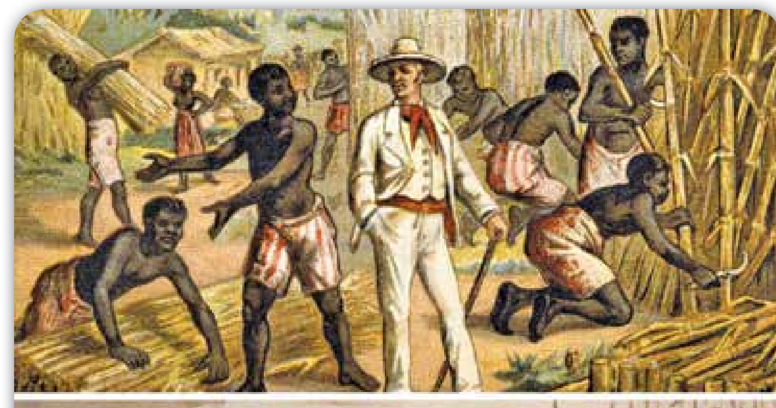


Le débarquement de Christophe Colomb en 1492 sur le continent qui sera appelé « américain »

La nécessité impérieuse de détruire la propriété privée de la terre a pu prendre des formes différentes d'un endroit à l'autre (expropriation, démantèlement juridique des terres collectives par l'imposition d'une nouvelle législation, massacres de populations entières pour faire place nette aux colons, etc.), mais elle a été une constante de « l'œuvre coloniale ». Le besoin tout aussi vital pour le colonialisme de trouver de la main-d'œuvre a pu se décliner sous des modalités diverses (réquisitions, quasi-esclavage, code de l'indigénat, etc.), mais il a été un universel de la colonisation à son stade de jeunesse. Bref, la colonisation suppose l'annihilation complète de la base matérielle des sociétés colonisées, et la chosification de leurs peuples.

C'est à ce prix que l'épopée industrielle européenne du XIXe siècle a pu se réaliser. Le capital colonial se fructifie par le pillage des matières premières, d'une part, et la surexploitation de la force de travail des colonies, d'autre part… pour revenir ensuite en Europe

N : CHRONIQUE DE LA DÉPENDANCE





Esclaves travaillant dans des champs de canne

assurer le « miracle industriel ». L'historien guyanais Walter Rodney le décrit dans son ouvrage au titre significatif, Et l'Europe sous-développa l'Afrique : « *L'histoire du capital européen qui a été investi en Afrique doit être revue. Le capital qui a été investi en Afrique au XIXe siècle s'était constitué grâce à l'esclavage. Le flux net de ressources allait des colonies aux métropoles. Ce qu'on appelait bénéfices revenait l'année d'après sous forme d'investissements* (14). » En atteste toute une série de travaux économiques que la chercheuse en sciences politiques Jennifer Pitt résume comme suit : « *Les analyses économiques récentes […], indiquent que la violence et la coercition résultant de la domination coloniale européenne jouèrent un rôle essentiel dans l'énorme croissance économique intervenue en Europe […], croissance que ne connurent pas les pays qui, comme la Chine, se contentèrent de s'adonner au commerce* (15). »

L'histoire contemporaine de la domination

Un tel système ne pouvait qu'engendrer des résistances. De même que les résistances à l'esclavage n'ont jamais cessé, de la première capture à l'abolition, les résistances à la colonisation ont caractérisé toute l'ère historique et toute l'aire géographique coloniale, de la conquête aux indépendances du milieu du XXe siècle. Il faudra cependant attendre les fissures grandissantes dans l'hégémonie capitaliste mondiale pour que se modifient les rapports de force et que le système de dépendance se trouve contraint une nouvelle fois à changer de masque. Nous avons tenté de restituer ailleurs (16) ce processus qui — de la Révolution bolchevik à la victoire contre le nazisme, de Bandung à la Tricontinentale, de Diên Biên Phu au déclenchement de la lutte armée en Algérie et au Cameroun, etc. — a substitué à cette forme directe de dépendance qu'est le colonialisme une forme indirecte : le néocolonialisme.

Le processus d'imposition du néocolonialisme

Les résistances radicales à la colonisation (en particulier les luttes armées des indépendantistes vietnamiens, algériens et camerounais) s'accélèrent dans un contexte de grande mutation économique dans le fonctionnement des économies des principales puissances coloniales. La concurrence, qui caractérise le mode de production capitaliste, a conduit logiquement (comme aux États-Unis auparavant) à la concentration et à la monopolisation. Lénine (17) a décrit admirablement, dès 1916, l'émergence du capital financier — c'est-à-dire la fusion du capital industriel et bancaire comme résultat logique de la concurrence entre capitaux. Dans le livre qu'il consacre à ce nouveau stade monopolistique du capitalisme, qu'il nomme l'« impérialisme », il décrit ce qui sera appelé un demi-siècle plus tard le « néocolonialisme » : « *Cette époque n'est pas seulement caractérisée par les deux groupes principaux de pays : possesseurs de colonies et pays coloniaux, mais encore par des formes variées de pays dépendants qui, nominalement, jouissent de l'indépendance politique, mais qui en réalité, sont pris dans les filets d'une dépendance financière et diplomatique* (18). »

L'avancée étasunienne en matière de concentration du capital et de monopolisation économique explique que ce soit ce pays qui a en premier développé cette nouvelle forme de dépendance avec de nombreux pays d'Amérique latine qu'il considère comme son « arrière-cour ». Cinquante ans plus tard, l'Europe suit le même chemin en précipitant des indépendances formelles et en les corsetant. Voici ce qu'en dit le leader populaire marocain Mehdi Ben Barka : « *Cette orientation [néocoloniale] n'est pas un simple choix dans le domaine de la politique extérieure ; elle est l'expression d'un changement profond dans les structures du capitalisme occidental. Du moment qu'après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe occidentale, par l'aide Marshall et une interpénétration de plus en plus grande avec l'économie américaine, s'est éloignée de la structure du XIXe siècle pour s'adapter au capitalisme américain, il était normal qu'elle adopte également les relations des États-Unis avec le monde ; en un mot qu'elle ait aussi son Amérique Latine* (19) ».

suite à la page(16)

Discours du président cubain à l'occasion de l'indépendance du Mexique



Le président cubain Miguel Mario Diaz-Canel Bermudez

Discours prononcé par Miguel Mario Diaz-Canel Bermudez, Premier secrétaire du Comité central du Parti communiste de Cuba et président de la République, lors du Grand défilé militaire à l'occasion des célébrations de l'anniversaire du Cri de Dolores, Mexico, le 16 septembre 2021, « Année 63 de la Révolution ».

Cher Andrés Manuel Lopez Obrador, président des États-Unis du Mexique ;

Distingués invités ;

Cher Mexique :

Je vous remercie pour l'occasion que vous nous donnez d'apporter l'étreinte reconnaissante de Cuba à vos belles célébrations patriotiques pour ce Cri de Dolores qui a réveillé tant d'ardeur de liberté dans notre région, il y a plus de 200 ans.

Parmi tous les frères que notre Amérique nous a donnés, le Mexique est, pour de nombreuses raisons, l'un des plus chers à Cuba.

Cette affection qui unit nos terres commence par l'éblouissement que provoquent en nous ses traces profondes et diverses dans la littérature et l'histoire de l'Amérique : « *Qu'elle est belle la terre jadis peuplée par les Aztèques / les braves* », écrit le Cubain José María Heredia dans Sur le Teocalli de Cholula, ouvrant une porte fascinante sur notre Monde à nous, bien avant la terrible conquête qui allait commencer des siècles plus tard, avec des massacres et des destructions effrénées, par les troupes espagnoles venues de Santiago de Cuba, sous le commandement de Hernan Cortés.

Mais personne ne nous en dirait plus sur le Mexique que José Marti. Je cite des extraits de son mémorable discours lors de la soirée en l'honneur de ce pays à la Société littéraire hispano-américaine en 1891 : « *(...) nous nous réunissons aujourd'hui pour rendre hommage à la nation ceinte de palmiers et de fleurs d'oranger qui s'élève, telle une fleur de gloire, vers le ciel bleu, les sommets libres où s'éveille le sifflement du chemin de fer, couronnée de roses comme hier, avec la santé du travail sur la joue, l'âme indomptable qui étincelait dans les braises dans les cendres de Cuauhtémoc, jamais éteintes. Nous saluons un peuple qui fait fondre, dans le creuset de son propre métal, les civilisations qui se sont jetées sur lui pour le détruire !* »

Plus loin, se référant à la date importante que nous commémorons aujourd'hui, Marti signale : « *Trois cents ans plus tard, un prêtre (...) appela son village à la guerre contre les parents qui refusaient la vie de l'âme à leurs propres enfants ; c'était l'heure du soleil, quand les cabanes en pisé des pauvres Indiens s'éclairaient parmi les mûriers ; et jamais depuis lors, bien que voilé cent fois par le sang, le soleil d'Hidalgo n'a cessé de briller ! Les têtes des héros étaient suspendues dans des cages de fer ; les héros ont mordu la poussière d'une balle dans le cœur ; mais le 16 septembre de chaque année, à l'aube, le président de la République du Mexique acclame, devant le peuple, la patrie libre, en brandissant le drapeau de Dolores*. »

En raison de ses caractéristiques, le processus d'indépendance du Mexique, qui a débuté avec le Cri de Dolores, dirigé par le père Miguel Hidalgo un jour comme aujourd'hui en 1810, et s'est achevé 11 ans plus tard avec l'entrée de l'armée Trigarante dans la ville de Mexico, comportait une composante notoire de revendications sociales et indigènes qui le différenciait des autres processus qui ont marqué l'ère de l'indépendance. Son impact a sans aucun doute été extraordinaire dans la lutte pour la liberté et anticolonialiste dans notre région, et particulièrement à Cuba.

Elle était porteuse des aspirations ancestrales de peuples entiers qui habitaient le territoire, non seulement au Mexique, mais aussi en Amérique centrale et du Sud et dans les Antilles ; elle était porteuse des revendications de tous les secteurs créoles pauvres - blancs, noirs et mulâtres - plongés dans la misère, la faim et l'exploitation, et s'opposa à la mise en esclavage des Noirs.

De nombreux éminents Cubains ont écrit l'histoire du Mexique avec leur sang et leur nom. La solidarité cubaine dans la lutte du Mexique contre les invasions texanes de 1835-1836, et l'invasion nord-américaine de 1846-48. C'est le cas, notamment, des généraux Pedro Ampudia, Juan Valentin Amador, Jeronimo Cardona, Manuel Fernandez Castrillon, Antonio Gaona, Pedro Lemus et Anastasio Parrodi.

En mars 1854, les Cubains Florencio Villareal et José María Pérez Hernández lancèrent le célèbre Plan d'Ayutla, qui fut décisif pour la rupture de l'armée et de la société mexicaines avec le gouvernement dictatorial du général Santa Anna. Comme l'a confirmé le prestigieux chercheur René González Barrios, plusieurs de ces hommes occupèrent des postes clés dans la vie politico-militaire mexicaine et furent gouverneurs ou commandants militaires dans des endroits importants du pays.

Deux d'entre eux, les généraux de division Anastasio Parrodi et Pedro Ampudia Grimarest, étaient ministres de la guerre et de la marine dans le gouvernement de Benito Juarez pendant la Guerre de réforme.

Au Congrès, au gouvernement, en exil ou dans la guerre aux côtés de Juarez, il y eut toujours des Cubains. Son œuvre magnifique suscita les éloges d'éminents compatriotes tels que le général Domingo Goicuria y Cabrera, et les poètes Juan Clemente Zenea et Pedro Santacilia, qui était son gendre, secrétaire et agent de la République de Cuba en armes auprès du gouvernement mexicain.

Dans la guerre contre les Français, l'armée mexicaine compta dans ses rangs les frères Manuel et Rafael de Quesada y Loynaz, respectivement général et colonel ; les colonels Luis Eduardo del Cristo, Rafael Bobadilla et Francisco Leon Tamayo Viedman ; le médecin commandant Rafael Argilagos Gimferrer et le capitaine Félix Aguirre. Tous retourneront à Cuba au début de la Guerre de dix ans.

Le Mexique fut alors le premier pays à reconnaître notre lutte armée et à ouvrir ses ports aux navires battant pavillon de l'étoile solitaire. Le Congrès l'approuva, Juarez prit la décision et Carlos Manuel de Céspedes, le président de la République en armes, le remercia dans une lettre mémorable adressée à son homologue mexicain : « *...hautement satisfaisant que le Mexique ait été la première nation d'Amérique à avoir ainsi manifesté ses généreuses sympathies à la cause de l'indépendance et de la liberté de Cuba.* »

L'une des principales missions dont Pedro Santacilia s'acquitta alors, avec le consentement de Juarez, fut d'envoyer un groupe restreint de soldats mexicains à Cuba pour contribuer à la formation et à l'entraînement de l'armée de libération naissante. Les Mexicains s'illustrèrent sur les champs de Cuba et leurs exploits inspirèrent les troupes et tous ceux qui en entendirent parler.

Une fois de plus, le Père de la patrie cubaine salua ce dévouement dans une lettre adressée au « Benemérito de las Américas ». Céspedes écrivit : « *Des gentlemen mexicains sont venus ici et ont versé leur sang généreux sur notre sol et pour notre cause, et le pays tout entier a montré sa gratitude pour leur action héroïque.* » Deux de ces braves soldats mexicains, vétérans de la Guerre de réforme et de la lutte contre l'Empire français, atteignirent le grade de général de brigade dans l'Armée de libération cubaine et firent partie du groupe de ses principaux dirigeants : José Inclan Risco et Gabriel Gonzalez Galban.

Chers amis :

En raison de cette mémoire profonde et intime que nous partageons, nous sommes émus et inspirés par ces actes qui honorent l'histoire et nous revenons sans cesse à chaque ligne écrite sur le Mexique par José Marti, qui relie à jamais nos deux nations dans toute son œuvre, mais surtout dans ses lettres à son grand ami mexicain Manuel Mercado.

C'est aussi à cet ami de l'âme qu'il laisse dans une lettre inachevée son testament politique retentissant : le testament consacré à l'objectif d' « empêcher à temps, par l'indépendance de Cuba, que les États-Unis ne s'étendent dans les Antilles et ne s'abattent, avec ce surcroît de, sur nos terres d'Amérique ».

Quelques années plus tôt, alors qu'il se rendait à Veracruz, Marti écrivait : « *O Mexique bien-aimé, O Mexique adoré, vois les dangers qui t'entourent, entends le cri d'un de tes fils qui n'est pas né de toi ! Au Nord, un voisin vorace rôde (...) Tu t'ordonneras ; tu comprendras ; tu te guideras ; je serai mort, ô Mexique, pour t'avoir défendu et aimé !* »

C'est ici que le jeune communiste Julio Antonio Mella est mort pour la Révolution, assassiné dans une rue de cette même ville où Ernesto Che Guevara et Fidel Castro Ruz allaient se rencontrer des années plus tard par l'intermédiaire de son frère Raul.

C'est ici que les jeunes de la Génération du Centenaire se sont entraînés et ont organisé leur expédition. Ils y ont forgé des amitiés et des affections qui perdurent encore et qui ont été immortalisées dans une chanson qui est comme un hymne de ces temps épiques : « La Lupe », de Juan Almeida Bosque.

Les noms de Maria Antonia Gonzalez, Antonio del Conde, El Cuate, un personnage clé dans l'acquisition du yacht Granma ; Arsacio Venegas et Kid Medrano, des militaires professionnels qui fournirent un entraînement aux troupes ; Irma et Joaquina Vanegas, offrirent leur maison comme camp, parmi beaucoup d'autres, resteront à jamais dans l'histoire cubaine de cette période mexicaine. Le passage de Fidel et de ses compagnons au Mexique laissa une profonde impression sur les futurs membres de l'expédition du Granma et un cortège de légendes dont on parle encore partout avec admiration et respect.

Nous n'oublierons jamais que, grâce au soutien de nombreux amis mexicains, le yacht Granma quitta le port de Tuxpan, à Veracruz, le 25 novembre 1956. Sept jours plus tard, le 2 décembre, l'Armée rebelle naissante, venue libérer Cuba, débarquait de cette embarcation historique.

Nous n'oublions pas non plus que, quelques mois seulement après le triomphe historique de la Révolution en 1959, le général Lazaro Cardenas nous rendit visite. Sa volonté de soutenir notre peuple à la suite de l'invasion mercenaire de Playa Giron en 1961 a marqué le caractère de nos relations. Fidèle à ses meilleures traditions, le Mexique est le seul pays d'Amérique latine à ne pas avoir rompu ses relations avec la Cuba révolutionnaire lorsque nous fûmes expulsés de l'OEA sur les ordres de l'empire.

Au fil des ans, ce que l'histoire *la touche brillante de la légende et de l'épopée, l'ordre du réel et le sentiment romantique se rejoignent dans leur rare mesure.* »

Depuis ces mots jusqu'à aujourd'hui, le patrimoine commun constitué par une liste infinie d'intellectuels et d'artistes prestigieux des deux nations n'a cessé de croître. Nous sommes unis par la littérature, le cinéma, les arts visuels, le boléro et le mambo.

On pourrait affirmer que l'important échange culturel entre le Mexique et Cuba touche toutes les manifestations de la culture dans son sens le plus large, puisque la relation n'est pas moins influente dans le sport, en particulier le baseball et la boxe, où la connexion est si naturelle et profonde que parfois l'origine exacte des œuvres et des événements se perd et qu'il faut en conclure qu'elle provient des deux.

Chers amis :

Pour ces raisons et d'autres encore, qui ne sauraient s'inscrire dans un discours nécessairement bref, c'est un grand honneur de participer au défilé militaire qui commémore le début de la lutte pour l'indépendance du Mexique et d'exprimer nos sentiments à votre gouvernement et à votre peuple.

Je le fais en sachant qu'il s'agit d'une reconnaissance des liens historiques et fraternels entre le Mexique et Cuba, une véritable marque de gratitude, d'affection et de respect pour laquelle





Célébrations de l'anniversaire du Cri de Dolores, Mexico, le 16 septembre 2021, « Année 63 de la Révolution »

a indissolublement uni n'a jamais été brisé. Nos deux pays ont honoré leurs politiques souveraines, indépendamment de la proximité ou de la distance entre leurs gouvernements. Un principe très mexicain prévaut : le respect des droits des autres est le socle de la paix. Le mérite de ceux qui ont consacré leur vie et leur énergie, leur cœur et leur âme, à nourrir cette fraternité avec la tendresse des peuples est incontestable. Je rends ici hommage à la solidarité soutenue, invariable, passionnée et ferme que nous toujours rencontrée sur cette terre, que tous les Cubains doivent aimer comme la leur.

C'est l'apôtre cubain qui l'a dit, lui qui a aussi tracé avec sa prose colorée un portrait fidèle de ce peuple généreux en affirmant : « *Comme des racines de la terre vient au Mexicain ce caractère qui est le sien, rusé et majestueux, attaché au pays qu'il adore, où par le double jeu de la nature magnifique et de*

je suis profondément reconnaissant au nom de mon peuple.

La décision de nous inviter revêt une valeur incommensurable à un moment où nous subissons les assauts d'une guerre multidimensionnelle, avec un blocus criminel, opportunément intensifié par plus de 240 mesures au milieu de la pandémie de covid-19, qui entraîne des coûts si dramatiques pour tous, mais en particulier pour les pays les moins développés.

Dans le même temps, nous sommes confrontés à une campagne agressive de haine, de désinformation, de manipulation et de mensonges, montée sur les plateformes numériques les plus diverses et les plus influentes, qui ignore toutes les limites éthiques.

Sous le feu de cette guerre totale, la solidarité du Mexique avec Cuba a suscité au sein de notre peuple une admiration encore plus grande et la

suite à la page(19)

La mémoire au service des luttes : Ataï

Par FUIQP et Alain Saint-Victor

Il y a 143 ans, le 1er septembre 1878, le chef kanak Ataï était tué au combat contre le colonisateur français. Rappelons que le pays des Kanaks fut renommé la Nouvelle Calédonie par l'explorateur britannique James Cook, une pratique courante dans l'implantation du colonialisme.

Ataï fut le dirigeant de la plus grande insurrection kanak contre les colonisateurs.

À partir de 1853, l'armée coloniale française commence la dépossession des terres, d'abord autour de la presqu'île de Noumea puis, à partir de 1858, dans le reste du pays.

Le vol des terres passe ainsi de 27 000 ha en 1862 à 78 000 ha en 1870 et à 150 000 ha en 1877. Outre ces spoliations foncières, le système oppressif de l'indigénat, la marginalisation sociale suscitent un profond mécontentement dans les tribus.

C'est dans ce contexte qu'un des chefs kanaks, Ataï, rencontre le gouverneur français, Léopold de Pritzbuer, pour lui faire part des revendications kanaks.

Lors de cette rencontre il déverse



un sac de terre et déclare : « Voilà ce que nous avions ». Il déverse ensuite un sac de pierres et dit : « Voici ce que tu nous laisses. »

Cette démarche pacifique n'ayant conduit à aucun résultat, Ataï décide d'organiser la lutte armée. L'objectif initial était l'attaque surprise de Nouméa préparée dans le plus grand secret. La date initialement choisie était le 24 septembre, soit la date de l'anniversaire de la prise de possession de l'île. Un événement imprévu va malheureusement précipiter les choses.

Le 19 juin 1878, un colon est assassiné par des Kanaks. En représailles, 10 chefs de tribu sont emprisonnés. La colère populaire se transforme alors en insurrection. Les propriétés des colons sont attaquées dans plusieurs régions et en particulier dans celle de la Foa, la plus importante région de la colonisation. Dès le 25 juin les combats touchent tout le centre-ouest de la Grande île.

La contre-offensive française subit d'abord de nombreuses défaites face à la guérilla. Le 3 juillet le commandant des troupes françaises Gally est tué dans une embuscade. Son successeur met en place une politique de la « terre brûlée » en incendiant villages et récoltes.

Les Français décident alors de diviser les clans kanaks en promettant à un des chefs, Gélina, de multiples concessions. Celui-ci trahit l'insurrection et aide les soldats français à combattre les insurgés. Sans la connaissance du terrain de ce traître, l'insurrection était à plus ou moins long terme victorieuse compte-tenu du temps nécessaire pour faire venir des renforts de Paris.

Le premier septembre 1878, Ataï est surpris dans son campement par un détachement de l'armée coloniale accompagnée de guerriers des clans alliés au colonisateur. Ataï se bat courageusement mais est tué. Sa tête est coupée et envoyée en trophée à Paris. Malgré la mort du chef, l'insurrection continue mais est déstabilisée.

En août 1878, des renforts arrivent d'Indochine et le rapport des forces se transforme. En décembre 1878, les derniers combattants sont vaincus lors du combat de la forteresse kanak d'Adio.

La répression est bien sûr féroce. Les estimations évaluent à 5% de la population le nombre de morts. Tous les chefs de clan insurgés sont exécutés sans jugement. On estime que 1000 kanaks ont été tués sur une population totale de 24 000.

Le vol des terres s'accéléra et des clans entiers de la population sont déplacés dans le Sud et à l'île des Pins.

A la fin du XIXème siècle, la politique des réserves est enclenchée causant une crise démographique. Traumatisée par la colonisation, décimée par les guerres et le choc épidémiologique, la communauté kanak se réduit dangereusement. En 1921, elle ne compte plus qu'environ 27000 personnes. Elle aurait ainsi perdu la moitié, voire les 2/3, de ses effectifs depuis la prise de possession.

C'est cela la colonisation. Soutenons la lutte du peuple kanak pour son indépendance.

Repose en paix Ataï. Ton combat n'a pas été vain.

Texte : FUIQP et Alain Saint-Victor

Brésil : Il y a 100 ans naissait Paulo Freire: la conscientisation et l'acte de lire

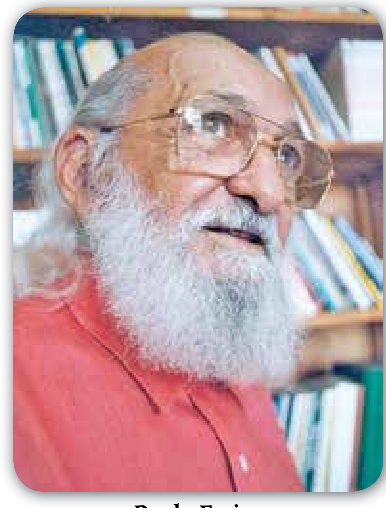
Par Francisco Alberto*

«Le principal défaut, jusqu'ici, du matérialisme de tous les philosophes – y compris celui de Feuerbach – est que l'objet, la réalité, le monde sensible n'y sont saisis que sous la forme d'objet ou d'intuition, mais non en tant qu'activité humaine concrète, en tant que pratique, de façon non subjective…»
(K. Marx, Thèses sur Feuerbach)

Le centenaire de Paulo Freire (19 septembre 1921-2 mai 1997), le dimanche 19 septembre, nous incite à sauver l'héritage de sa position d'éducateur et son importance pour tous les travailleurs et travailleuses de l'éducation et les chercheurs sur ce thème. Une catégorie importante de sa pensée est celle de la conscientisation et de son expression pratique dans l'acte de lire.

La proposition libératrice de Paulo Freire se fonde sur l'éveil de la conscience des sujets, en les amenant à se comprendre comme des êtres actifs, critiques et réfléchis, ce qui présuppose une relation dialogique [en forme de dialogue] éducateur et apprenant. Cette relation dialogique implique de reconnaître la relation entre l'objectivité et la subjectivité, sans les traiter séparément. Selon Freire (Freire P. Considerações sobre o ato de ler. Publié dans Ação Cultural para a Liberdade. Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1981. p. 51): *«L'objectivité dichotomisée de la subjectivité, la négation de celle-ci dans l'analyse de la réalité ou dans l'action sur celle-ci, c'est l'objectivisme. De même, la négation de l'objectivité, dans l'analyse comme dans l'action, conduisant à un subjectivisme qui aboutit à des positions solipsistes, nie l'action elle-même, en niant la réalité objective, puisque celle-ci devient une création de la conscience. Ni objectivisme, ni subjectivisme, ni psychologisme, mais subjectivité et objectivité dans une relation dialectique permanente.»*

La pédagogie freirienne, en tant que pédagogie libératrice, vise à



Paulo Freire

surmonter la contradiction entre oppresseurs et opprimés. La pratique pédagogique libératrice conduirait à un processus de conscientisation à caractère désaliénant et émancipateur des opprimé·e·s, émancipant ainsi l'humanité entière. Surmontant la «peur de la liberté» dont parle l'auteur (Freire, p. 31), et surmontant l'immersion de l'opprimé dans la vision du monde de l'oppresseur (p. 44), l'émancipation de l'opprimé viendrait de sa conception en tant que sujet actif, critique et réfléchi. Une éducation libératrice serait radicalement opposée à l'éducation «bancaire» [le terme bancária est utilisé par Freire pour définir une relation entre professeur et élève dans laquelle le professeur voit l'étudiant comme une banque dans laquelle il dépose la connaissance] et également dépourvue de paternalisme. L'émancipation et la conscientisation sont présentes dans la relation éducateur-apprenant.

Paulo Freire et l'acte de lecture

Paulo Freire, dans son texte «Considérations sur l'acte de lire», aborde le thème de la lecture d'une manière particulière en problématisant des éléments tels que la manière de lire et la relation avec l'objet de recherche. Il est important de noter que Freire discute de l'acte de lecture en prenant en compte le lecteur comme sujet du processus de connaissance du texte à lire. Mais qu'entend-on par «lecteur comme sujet»? Je soulignerai ici quelques points essentiels de la lecture, selon l'auteur, qui sont liés les uns aux autres.

Freire comprend le lecteur comme un sujet dans le processus d'appréhension du texte lu. Etre un sujet ne présuppose pas nécessairement la quantité de livres et de pages que l'on lit, mais la forme et le chemin à suivre dans la lecture. C'est pourquoi Freire affirme qu'«il ne sert à rien de tourner la page d'un livre si sa compréhension n'a pas été atteinte» (Freire, 1981, p. 4). Non seulement le lecteur s'affirme comme tel, mais il possède aussi une autre caractéristique: l'humilité. L'acte de reconnaître leurs limites et en même temps la recherche d'une connaissance sûre, à partir du contact avec le texte lu.

L'acte de lecture, selon Paulo Freire, exprime la différence que l'auteur établit entre la compréhension du contenu et la mémorisation (Freire, 1981). Dans ce texte, comme dans toute l'œuvre de Freire, on retrouve la critique bien connue de l'éducation «bancaire». L'éducation bancaire considère l'étudiant comme un dépôt de contenus acquis par mémorisation, ce qui est typique du modèle d'éducation du point de vue du capital, un concept qui s'oppose radicalement à une éducation libératrice qui prend l'étudiant/lecteur comme sujet du processus d'apprentissage.

L'acte de lecture exige de reconnaître la relation sujet-objet présente dans tout acte de connaissance dans l'histoire et aussi que cette relation est dialectique; une relation de transformation permanente de celui qui lit et d'appropriation critique du texte à lire. Par conséquent, l'acte de lecture ne peut s'apparenter à une exégèse du texte lui-même. Au contraire, il implique dans la lecture actuelle de partir du contact avec l'auteur qui est lu, et cela de la part du chercheur. Autrement dit, il ne s'agit pas de faire de la science en reproduisant ipsis literis [mot pour mot] ce que de nombreux auteurs ont déjà avancé. La lecture d'auteurs classiques ou contemporains dans toute recherche, qu'elle soit pédagogique ou non, est un guide théorique et méthodologique qui apporte des éléments qui seront fondamentaux dans un projet de recherche ou d'analyse critique de ce qui est lu. Il s'agit d'une condition fondamentale pour la production de connaissances.

Conclusion

Il existe d'innombrables obstacles à une éducation en tant que praxis libératrice, dans la perspective de Freire, dans un modèle sociétal régi par le capital. Encore plus dans un pays de la périphérie capitaliste et dans une formation socio-historique fondée sur la glorification des relations d'oppression racistes, esclavagistes, patriarcales et bourgeoises, comme c'est le cas du Brésil. Cela ne nous empêche pas de sauver son héritage. Ne sauvons pas Freire comme une «théorie» de plus déconnectée de sa pratique (Freire défend exactement le contraire), ou comme un «modèle» impossible dont on ne se souvient que de manière protocolaire, mais faisons que son héritage perdure comme une synthèse entre théorie et pratique éducative.

L'éducation en tant que praxis libératrice présuppose que l'éducateur lui-même soit également éduqué, comme l'affirme Marx dans les Thèses sur Feuerbach, et plus tard Freire luimême dans sa conception de l'éducation. Et que tous les éducateurs, y compris l'auteur de ce bref texte, soient également éduqués de manière constante et collective, dans une action dialogique permanente.

*Francisco Alberto, professeur en master d'éducation à l'Université fédérale d'Alagoas (UFAL).

**Esquerda Online
19 septembre 2021
A l'Encontre 21 septembre 2021**

Mensonges et « sanctions » pour faire « hurler » l'économie



Le chargé d'affaires du ministère américain des affaires étrangères pour le Venezuela, James Story et Juan Guaidó

Par Geraldina Colotti

Le 11 septembre 1973, le coup d'État contre Salvador Allende au Chili ouvre la voie à la politique économique dévastatrice des « Chicago Boys ». Les mécanismes par lesquels Washington a décidé de « faire hurler » l'économie chilienne — attaque de la monnaie, blocus financier, inflation induite — sont les mêmes que ceux imposés au Venezuela bolivarien par le biais des « sanctions », multipliés par l'extension mondiale du capitalisme. Ce n'est pas pour rien, comme cela se passe actuellement dans l'Équateur du banquier Guillermo Lasso, qu'après le coup d'État chilien, le FMI a aidé le gouvernement de Pinochet avec des prêts énormes, alors qu'il refusait toute aide financière au président Allende.

Des mesures coercitives unilatérales illégales, qui semblent encore plus criminelles en période de pandémie, et que le gouvernement bolivarien tente d'apaiser en obligeant l'opposition putschiste, qui les a réclamées haut et fort, à agir avec ses marionnettistes pour les lever. Et tandis que le narco-gouvernement colombien d'Iván Duque cherche à saboter le processus de dialogue au Mexique, les faucons de Washington répondent par un nouveau chantage.

Le chargé d'affaires du ministère américain des affaires étrangères pour le Venezuela, James Story, a assuré que les États-Unis « *travaillent sur de nouvelles sanctions avec le Canada et l'Union européenne au cas où les négociations n'aboutiraient pas* » au Mexique.

Le Vénézuélien Julio Borges, fugitif de la justice, a annoncé le nouveau plan de ses acolytes « Guaidoïstes » pour reprendre les actifs appartenant à l'État vénézuélien. Borges a eu cette idée après que le gouvernement Duque ait volé de manière flagrante l'entreprise pétrochimique Monómeros Colombo Venezolanos S.A, une filiale de Pequiven, l'entreprise étant en déficit depuis que Guaidó l'a reprise en mai 2019. L'idée de Borges est que les avoirs à l'étranger soient administrés « au profit de la République » par la Banque mondiale ou la BID, définies comme des « Protecteurs indépendants ».

Jorge Rodriguez, président du parlement et représentant du gouvernement vénézuélien à la table de dialogue avec l'opposition, a répliqué à James Story par un tweet : « *Tout d'abord, Monsieur Jimmy, calmez-vous. Vous semblez un peu confus. Ensuite, il est manifestement stupide de penser, même de loin, qu'à ce stade, nous allons écouter vos pressions et gesticulations. Troisièmement, tant qu'ils menaceront le Venezuela de nouvelles sanctions, notre réponse sera la même* », car, a-t-il ajouté, « *ce dialogue se tient entre Vénézuéliennes et Vénézuéliens* ».

Le président Maduro de son côté a signalé que les États-Unis, son allié, le gouvernement colombien, et les secteurs de l'opposition, menés par Juan Guaidó, tentent de faire échouer les dialogues inter-vénézuéliens.

Entre-temps, dans le cadre de la 48e session du Conseil des droits de l'homme, qui a débuté le 13 septembre, les organisations vénézuéliennes et celles du reste du monde ont adressé un appel commun à l'ONU en faveur de la levée des mesures coercitives unilatérales contre le Venezuela.

L'appel souligne que l'application des soi-disant « sanctions », imposées par les États-Unis et leurs alliés, a impliqué un blocus de facto contre le Venezuela, qui viole les obligations des pays qui les imposent en matière de droits de l'homme, et a visé à attaquer l'économie vénézuélienne afin d'accroître la pression sur le pays.

Elle a entravé la capacité de l'État vénézuélien à assumer ses responsabilités internationales en matière de droits sociaux, en particulier les politiques d'alimentation, de santé, de vie, d'éducation et de développement, le tout aggravé par le contexte de la pandémie de COVID-19. En raison du blocus, les recettes de l'État ont diminué de 99 % et le pays vit désormais avec 1 % de ses revenus.

Contre le Venezuela, les banques et organisations internationales, subordonnées aux Etats-Unis, sont allées encore plus loin, en appliquant le mécanisme de « over-compliance », c'est-à-dire d'adhésion excessive aux mesures de sanction, dénoncées par le gouvernement bolivarien, notamment en ce qui concerne les fonds destinés à l'achat de vaccins contre le Covid-19. Comme le dénonce la Russie, l'hystérie des « sanctions » viole même les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les intérêts du secteur privé, poursuivis par les vetos et le chantage du gendarme américain.

Derrière la rhétorique répétée lors de la réunion préparatoire du G20 sur la santé à Rome, il y a la réalité de l'exploitation capitaliste et de l'impérialisme qui, après avoir sacrifié la vie de milliers de travailleurs pendant la pandémie sur l'autel du profit, déclenche maintenant des licenciements et poursuit le chantage aux brevets contre les peuples du Sud. Au niveau mondial, 5 milliards de vaccins ont été fournis, mais près de 75 % des doses ont fini dans dix pays.

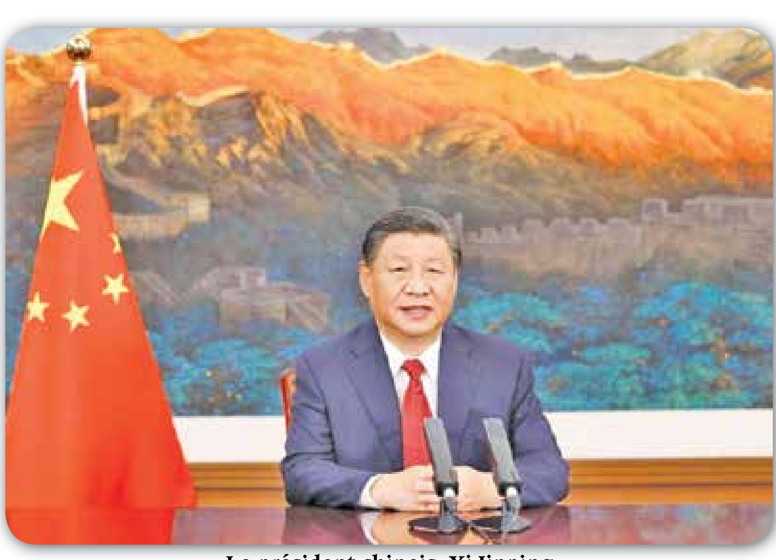
Sur le milliard de doses qu'elle était censée donner aux pays « pauvres », l'Union européenne n'en a livré que 200 millions. Et ce n'est que ce 7 septembre que le Venezuela a reçu les premiers vaccins, achetés par le biais du mécanisme Covax, une politique mise en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour aider les pays victimes de blocages financiers et économiques. Pendant ce temps, la campagne visant à discréditer le socialisme bolivarien et l'efficacité de sa lutte contre le covid se poursuit. S'appuyant sur de puissants organismes comme Doctors United Venezuela USA, le magazine Nature conteste les chiffres officiels publiés par le gouvernement bolivarien, tout en prenant pour argent comptant ceux fournis par les gouvernements de la Colombie et du Brésil, amis des États-Unis,.

Mensonges rejetés par tous ceux qui ont pu constater l'engagement et les résultats obtenus par le gouvernement bolivarien dans la lutte contre le covid-19. En effet, l'alliance stratégique avec Cuba et les accords commerciaux avec la Chine et la Russie se sont ajoutés aux politiques de santé publique et de proximité qui, malgré les attaques de l'impérialisme, ont continué à mettre au centre la vie des gens et non la recherche du profit. Et la distribution de la deuxième dose du vaccin Sputnik, récemment arrivé dans le pays, est déjà en cours.

Comme à l'époque d'Allende, puis il y a vingt ans après l'attaque des tours jumelles et l'invasion de l'Afghanistan qui a suivi, les médias hégémoniques construisent leur récit, imposant la vision des vainqueurs. Malgré l'échec évident des plans du gendarme américain, compte tenu du pouvoir excessif atteint dans les pays capitalistes par les appareils de contrôle idéologique, la bataille pour inverser la tendance est loin d'être facile. Répandre la vérité sur le Venezuela, démasquer la violente hypocrisie des « sanctions », est un stimulant et un antidote au virus du capitalisme pour les peuples de la planète.

Resumen latinoamericano 13 septembre 2021
Traduction : Venesol 1 4 septembre 2021

Xi Jinping appelle à une communauté de destin Chine-Amérique latine dans un discours au 6e Sommet de la CELAC



Le président chinois, Xi Jinping

Le 6e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) s'est tenu samedi à Mexico. A l'invitation du Mexique, qui assure la présidence tournante de la CELAC, le président chinois, Xi Jinping, a prononcé un discours par liaison vidéo lors du sommet.

M. Xi a souligné qu'il y a dix ans, la CELAC a été créée par les efforts des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour poursuivre leur indépendance et rechercher la force dans l'unité, constituant une étape importante dans le processus d'intégration régionale. Au cours des dix dernières années, la CELAC a joué un rôle important dans le maintien de la paix et de la stabilité et la promotion du développement commun dans la région.

La Chine attache une grande importance au développement des relations avec la CELAC et soutient la CELAC dans la coordination des pays de la région pour réaliser la coopération et faire face aux défis, d'après M. Xi.

« *En juillet 2014, les dirigeants des pays régionaux et moi-même avons annoncé conjointement la création du Forum Chine-CELAC, ce qui a développé une nouvelle voie pour la coopération globale entre la Chine et l'Amérique latine* », a déclaré M. Xi.

Il a ajouté qu'au cours des sept dernières années, le forum avait prospéré et était devenu une plateforme majeure pour rassembler les forces amies de tous les milieux en Chine et en Amérique latine et avait apporté des contributions importantes à l'approfondissement des relations Chine-Amérique latine.

Ayant fait face à l'évolution du contexte international, les relations entre la Chine et l'Amérique latine sont entrées dans une nouvelle ère caractérisée par l'égalité, les avantages mutuels, l'innovation, l'ouverture et les bénéfices tangibles pour les peuples, a souligné M. Xi. « *L'amitié entre la Chine et l'Amérique latine possède une longue histoire et est profondément enracinée dans le cœur des peuples* », a déclaré M. Xi.

Il a noté que depuis l'année dernière, face à l'épidémie inattendue de COVID-19, la Chine et l'Amérique latine s'étaient aidées mutuellement et avaient mené une coopération globale contre la pandémie. « *La Chine continuera à apporter son soutien aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes au mieux de ses capacités et aidera les pays de la région à surmonter rapidement la pandémie et à reprendre leur développement économique et social* », a indiqué M. Xi, ajoutant que la Chine était prête à travailler avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes pour surmonter ensemble les difficultés et créer conjointement des opportunités afin de bâtir une communauté de destin entre la Chine et l'Amérique latine.

French.xinhuanet 19 septembre 2021

Réparations aux Nations Unies

Le 31 décembre 2020 l'Assemblée Générale des Nations Unies approuve la résolution 75/237 (Appel mondial à une action concrète pour l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et pour la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban) dans laquelle [...] se félicitant de l'appel à réparations adressé à toutes les anciennes puissances coloniales, conformément aux paragraphes 157 et 158 du Programme d'action de Durban, en vue de remédier aux injustices historiques que sont l'esclavage et la traite des esclaves, y compris la traite transatlantique des esclaves, [...] décide de tenir une réunion de haut niveau d'une journée consacrée à la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, qui aura lieu le deuxième jour du débat général de sa soixante-seizième session, dont le thème s'intitulera « Réparations, justice raciale et égalité pour les personnes d'ascendance africaine » [...]. Ces derniers mois les États-Unis, l'Australie, le Canada, Israël, le Royaume-Uni, l'Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la République tchèque, l'Allemagne, la France, la Bulgarie, la Croatie, l'Italie et la Nouvelle-Zélande ont annoncé le boycott de la réunion du 22 septembre 2021 appelée "Durban IV" sous prétexte d'antisémitisme.

Le 12 juillet 2021 la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Michelle Bachelet présente le rapport A/HRC/47/53 (Promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des Africains et des personnes d'ascendance africaine face au recours excessif à la force et aux autres violations des droits de l'homme dont se rendent coupables des membres des forces de l'ordre) dans lequel elle affirme que [...] Les mesures prises pour remédier au passé doivent viser à transformer l'avenir. Les structures et les systèmes qui ont été conçus et déterminés par l'esclavagisme, le colonialisme et les politiques et systèmes discriminatoires sur le plan racial qui se sont succédés doivent être transformés. Les réparations ne doivent pas être assimilées seulement à une indemnisation financière. Elles doivent aussi comporter des mesures axées sur la restitution, la réintégration, la satisfaction et les garanties de non-répétition, parmi lesquelles, à titre d'exemple, la reconnaissance et des excuses officielles, la mémorialisation et des réformes institutionnelles et éducatives. Les réparations sont indispensables pour transformer les rapports de discrimination et d'inégalité et pour s'engager et investir mutuellement pour un avenir plus solide et résilient de dignité, d'égalité et de non-discrimination pour tous. [...]

Colonialism Reparation se félicite que la question des réparations commence à être débattue avec consensus au sein des Nations Unies et condamne le boycott du vingtième anniversaire de la Conférence mondiale contre le racisme (Durban IV) par certains États membres (États-Unis, Australie, Canada, Israël, Royaume-Uni, Hongrie, Pays-Bas, Autriche, République tchèque, Allemagne, France, Bulgarie, Croatie, Italie et Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire les principales puissances coloniales et certaines de leurs colonies).

Réparation du colonialisme
21 septembre 2021



Le bâtiment des Nations-unies à Manhattan

Suite de la page (3)





La traversée de la rivière Rio Grande

déplorables sous une autoroute en béton (qui fait office de pont) à Rio, où plus de 14.000 Haïtiens se sont rassemblés après des voyages difficiles en provenance de différents pays d'Amérique »

Ce qui est absurde est la déclaration du PM Ariel Henry. Il n'a pas protesté contre les traitements infligés aux haïtiens au Texas. Il revient au Directeur général de l'Office national de la migration d'Haïti, Jean Negot Bonheur Delva de prendre une position courageuse en déclarant *« L'État haïtien n'est pas en mesure de recevoir ces réfugiés » [...] La situation est très difficile et je demande un moratoire humanitaire sur ces expulsions »*

Le Premier ministre préfère luimême mentir publiquement comme il l'a fait dans ses déclarations au sujet de son ami Félix Badio.

Samedi dernier, il a fait savoir « *Nous sommes très préoccupés par les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles vivent plusieurs milliers de nos compatriotes à la frontière américano-mexicaine. Tout en leur renouvelant notre pleine #solidarité, nous voulons les assurer que des dispositions sont déjà prises pour leur offrir un meilleur accueil à leur retour dans le pays et qu'ils ne seront pas laissés pour compte. Se fòk nou mete tèt nou ansanm pou nou bay peyi a yon chans pou frè ak sè nou yo pa kontinye pran kalite imilyasion sa yo. Je partage leur souffrance, tout en leur disant Bienvenue chez eux. Lakay se lakay* »

Quel mensonge ! N'est-ce pas tourner en dérision ses concitoyens. Car selon le directeur de l'OIM 10.000 gourdes seulement est réservé à chaque personne et ce montant n'a même pas été disponible pour être délivré au cours des premières journées sous prétexte que c'était un dimanche et que le lundi était un jour de congé. Le comble de l'indigence et de la malveillance des autorités en place.

Suite de la page (6)

lavi sitou nan peyi ki fin rann nou pòv yo. Douvan sitiyasyon malouk sa a, **KONBIT** la mande :

Pou administrasyon amerikèn nan kanpe sou depòtasyon ilegal l ap fè yo epi sispann imilye konpatriyòt nou yo

Pou administrasyon amerikèn nan sispann mete kriminèl, kidnapè, machann dwòg nan tèt peyi a jan Bill Clinton te fè sa nan lane 2010. Se nou menm pèp ayisyen ki dwe chwazi ki moun ki pou dirije n epi ki oryantasyon politik ak ekonomik pou peyi n pran

Pou Leta Ayisyen akonpaye konpatriyòt ki deja retounen yo pou pèmèt yo rejwenn fanmi yo epi reprann plas yo nan soseyete a

Pou popilasyon an nan peyi a kou nan dyaspora a manifeste solidarite li ak konpatriyòt nou yo kelkeswa kote yo ye sou planèt la

Pou KONBIT la
Josue MERILIEN
Olriche JEAN PIERRE

Pòtoprens, 9 sektanm 2021

Suite de la page (4)

dans la gouvernance du pays lors de la période de transition.

Par ailleurs, le discours sur la création d'un gouvernement de consensus ne change rien dans cet objectif dans la mesure où le Core group tient à faire de sa nouvelle marionnette, Ariel Henry, l'incarnation du prétendu consensus. Le mode opératoire consiste à ramener au gouvernement certains anciens opposants fatigués de rester en dehors de la sphère du pouvoir. De ce fait, plusieurs leaders de regroupements de droite communément appelé Secteur démocratique ne se sont pas fait prier pour rejoindre le premier ministre de facto. C'est le cas également du parti politique « Fusion » abusivement appelé « socio-démocrate ». Ils ont signé un accord avec le parti au pouvoir (PHTK) pour diriger la transition conformément aux attentes du Core group et les classes dominantes haïtiennes. Ils s'entendent à appliquer le même programme du président autocrate Jovenel Moise.

La reprise des pratiques de kidnapping contre rançon des gangs fédérés n'est pas en dehors de la démarche de légitimation du gouvernement d'Ariel Henry. Jovenel Moise s'est servi tout au long de sa présidence de la terreur pour garder le pouvoir et essayer de réduire au silence ses opposants politiques. Pour garantir le maintien du statu quo, le prétendu gouvernement de consensus d'Ariel Henry a déjà pris le même chemin. D'ailleurs, le premier a toujours été bien vu par les tenants des gangs fédérés, dont le principal leader Barbecue. Il saura à quel moment instrumentaliser l'insécurité pour consolider son régime de terreur.

Dans ce contexte de crise sociale aiguë, le REHMONCO encourage les travailleur.e.s et les autres groupes opprimés à reprendre la lutte et les différentes formes de mobilisations contre la bourgeoisie compradore haïtienne, alliée naturelle de l'impérialisme étasunien. C'est dans ce processus de lutte que nous pouvons construire la force sociale nécessaire non seulement au renversement de ce régime de terreur mais également à transformer l'ordre social d'apartheid dans le pays.

Notons pour terminer que l'initiative de trouver un gouvernement de transition de rupture à la situation actuelle relève d'une volonté de trouver une solution consensuelle basée sur la souveraineté du peuple haïtien. En ce sens l'initiative des mouvements sociaux haïtiens doit être encouragée.

Pour authentification.
Renel Exentus
Ricardo Gustave
Montréal, le 20 septembre 2021
Contact : rehmoncohaiti1915@gmail.com

Notes
https://lenouvelliste.com/article/221743/selon-lonu-grace-au-g9-moins-de-morts-violentes-mais-plus-denlevements, date de consultation 7-mars-2021

2 https://lenouvelliste.com/article/219072/que-faut-il-donner-a-un-chef-de-gang-pour-quil-devienne-un-citoyen-honnete-et-paisible

Suite de la page (11)

Mutation profonde de la structure économique et crainte de la radicalisation des peuples colonisés se conjuguent donc dans la décennie 1950 pour susciter la conversion néocoloniale des principaux pays colonisateurs. Les indépendances de la décennie 1960 seront minutieusement préparées, les futurs chefs d'État soigneusement sélectionnés et les mécanismes de la nouvelle dépendance consciencieusement élaborés. La dépendance quitte le masque de la « colonisation » pour prendre celui de la « coopération ». De Gaulle lui-même tient à préciser les choses : « L'indépendance réelle, l'indépendance totale, n'appartient en vérité à personne. Il n'y a pas de politique possible sans la coopération. Il n'y a pas de pays, si grand et si puissant qu'il soit, qui puisse se passer des autres (20). » Plus cynique, direct et paternaliste, son premier ministre Michel Debré s'adresse au futur président de l'État gabonais comme à un petit enfant : « On donne l'indépendance à condition que l'État s'engage, une fois indépendant, à respecter les accords de coopération signés antérieurement : il y a deux systèmes qui entrent en vigueur en même temps : l'indépendance et les accords de coopération. L'un ne va pas sans l'autre (21). » Tous les chefs d'État africains qui refuseront cette conversion néocoloniale feront l'objet d'assassinats, de coups d'État ou de politiques de déstabilisation (ce sera le cas de Sylvanus Olympio, Sékou Touré, Modibo Keita, etc.). Derrière la fameuse « coopération » se révèle ce qui sera plus tard appelé par François-Xavier Verschave la « Françafrique (22) ».

Les mécanismes du néocolonialisme

Si des logiques similaires existent pour les autres puissances coloniales, la France, avec ses « accords de coopération (23) », est le pays qui a le plus formalisé la nouvelle forme de la dépendance. Le contenu de ces accords se lit comme un mode d'emploi du néocolonialisme. Les accords économiques maintiennent la zone franc, la monnaie coloniale adossée au franc français, le droit de véto sur les instituts « africains » d'émission monétaire et l'obligation de déposer les avoirs financiers africains au Trésor français. Autrement dit, les nouveaux États indépendants se voient confisquer leur souveraineté monétaire. Ces mêmes accords maintiennent les privilèges douaniers pour les entreprises françaises, la liberté totale de transfert des bénéfices en France, et obtiennent des garanties contre les nationalisations et l'accès privilégié aux minerais dits « stratégiques ». Concrètement, les États africains sont spoliés de leur souveraineté économique, et en particulier du choix de leur politique de commerce extérieur.

Les accords de défense, pour leur part, maintiennent la présence militaire française dans les anciennes colonies et « offrent » une formation des cadres



Marché aux esclaves de Wall Street

militaires par l'armée française. Le « pré carré » français est ainsi préservé en Afrique, et l'armée française peut venir au secours des chefs d'État africains quand ceux-ci sont mis en difficulté par la colère de leurs peuples. Enfin, les accords culturels instaurent — sous le masque de la francophonie — la langue française comme langue nationale, et la dépendance culturelle des élites dont l'imaginaire et les habitus restent ainsi durablement orientés vers Paris. Les accords de coopération mutilent ainsi gravement la souveraineté des États et, encore plus dangereusement, celle des populations. François-Xavier Verschave le résume fort bien quand il souligne que « les pays francophones au sud du Sahara ont été, à leur indépendance, emmaillotés dans un ensemble d'accords de coopération politique, militaire et financière qui les ont placés sous tutelle (24). »

Un tel système ne pouvait qu'engendrer un endettement massif, puis un surendettement, vis-à-vis des grandes banques des anciennes puissances coloniales, mais aussi vis-à-vis des banques étasuniennes qui ont vu là l'occasion d'avoir leur part du gâteau africain. De grands projets d'infrastructures au profit de l'exportation seront encouragés, de grands barrages — inadéquats aux besoins locaux mais pour le plus grand plaisir des multinationales de la construction — seront promus, des dépenses somptuaires de dictateurs seront financées, etc., avec pour résultat l'accumulation d'une dette publique faramineuse. Cette dette nouvelle s'ajoute à la dette plus ancienne souscrite par les puissances coloniales auprès de la Banque mondiale, que celle-ci transfère, tout simplement, aux nouveaux États. Les anciens colonisés deviennent ainsi héritiers d'une dette contractée pour les exploiter et les piller. Ce n'est bien sûr pas par philanthropie que la Banque mondiale, le FMI et les banques privées occidentales autorisent ce surendettement, mais pour disposer d'un moyen de pression, activable selon leurs intérêts.

Dès les débuts de la décennie 1980, les États africains sont dans l'impossibilité de rembourser leur dette et contraints de contracter de nouveaux prêts pour faire face à leurs échéances. Ceux-ci seront certes accordés, mais avec des « conditionnalités » définies par les fameux « plans d'ajustement structurel » (PAS). Ces plans imposent une spécialisation vers des produits d'exportation, une réduction drastique des services publics, une ouverture accrue des frontières douanières et du commerce extérieur, la suppression des subventions publiques pour les produits de première nécessité, la privatisation des entreprises publiques, la liberté de mouvement des capitaux, etc. Outre le poids exorbitant de la dette {entre 30 et 50 % des budgets nationaux (25)}, les PAS ont pour effet de rendre les économies africaines de plus en plus extraverties. Ils ont aussi pour résultat la perte de tous les acquis sociaux des indépendances. En effet, après la longue nuit coloniale, l'attente des populations était telle (en matière de scolarisation, d'accès à la santé, à la terre, etc.) que même les pouvoirs les plus réactionnaires avaient été contraints d'améliorer les conditions d'existence de la population. Aussi timides soient-elles, ces avancées sont considérées comme excessives par les gendarmes du néocolonialisme que sont le FMI et la Banque mondiale.

À cette politique de prédation commune à toutes les puissances impérialistes, s'ajoutent des politiques spécifiques tout aussi iniques de l'Union Européenne. Les « accords de partenariat économique » de celle-ci ont comme objectif, comme le résume l'économiste Jean-Christophe Defraigne, « de créer plusieurs zones de libre-échange au sein du groupe ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique), ce qui devrait permettre aux multinationales européennes d'opérer plus efficacement au niveau régional (26) ». Autrement dit, il s'agit de mettre en concurrence « libre et non faussée » la multinationale européenne du poulet avec le petit producteur malien, ou les enseignes de la grande distribution avec le petit commerçant sénégalais. Le Centre national de coopération au développement (CNCD), une ONG belge, en a évalué les effets prévisibles : « Une ouverture des économies entraînera une perte estimée entre 26 et 38 % des recettes douanières à l'horizon 2022. Ouverture à sens unique, d'ailleurs : l'Afrique n'a rien, ou presque, à exporter, sinon des matières premières (agricoles, pétrolières, métallurgiques), dont elle dépossède ses propres générations futures pour un bénéfice quasi nul. L'inverse n'est pas vrai. Les investissements étrangers connaissent en Afrique un "retour sur investissement" record (40 %), ce qui fait de la région une manne féconde pour les prédateurs (27). »

Comme le soulignait Aimé Césaire en 1954 : « Le colonialisme n'est pas mort. Il excelle, pour se survivre, à renouveler ses formes (28). » Les famines, disettes, guerres et autres malheurs qui accablent les peuples africains ne sont pas le résultat d'un quelconque atavisme, ni de cultures soi-disant allergiques au développement ou à la rationalité, de pseudo-guerres ethniques ou tribales, d'une prétendue allergie à l'Histoire. Ces catastrophes humaines sont le résultat logique des dépendances rapaces qui, de l'esclavage à la coopération en passant par la colonisation, ont permis le financement de l'accumulation primitive du capitalisme à ses débuts, la révolution industrielle du XVIIIe siècle, l'expansion économique des deux siècles suivants, et continuent aujourd'hui à enrichir les actionnaires des multinationales et des banques.

Notes

1..Immanuel Wallerstein, Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde, Paris, La Découverte, 2006.

2..Ces concepts de « centre » et de « périphérie » ont été développés par Samir Amin : Le Développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique, Éditions de Minuit, 1973.

3..Samir Amin, L'Histoire globale, une perspective afro-asiatique, Éditions des Indes savantes, 2013, p. 20.

4..Eric Williams, Capitalisme et esclavage, Présence Africaine, 1968, p. 19.

5..Karl Marx, Lettre à Annenkov du 28 décembre 1846, Lettres sur le Capital, Éditions sociales, 1964, p. 33.

6..Op. cit.

7..Robin Blackburn, The Making of New World Slavery. From Baroque to the Modern 1492–1800, Verso, 1997.

8… Joseph E. Inikori, Africans and the Industrial Revolution in England. A Study in International Trade and Economic Development, Cambridge University Press, 2002.

9…Michael Perelman, The Invention of Capitalism : Classical Political Economy and the Secret History of Primitive Accumulation, Duke University Press, 2000.

10…François Mackandal dirigea plusieurs rébellions dans la colonie française de Saint-Domingue (l'actuel Haïti). Arrêté et condamné, il est brûlé vif sur la place publique en 1758, soit 33 ans avant la révolution haïtienne de 1791 qui déboucha sur la première république noire.

11…Orookono dirigea une grande insurrection au XVIIe siècle au Surinam. Son épopée fut rendue célèbre par la publication d'un roman, en 1688, par l'écrivaine anglaise Aphra Behn qui affirme avoir été témoin des faits. L'insurrection est noyée dans le sang et Orookono meurt sous le supplice du démembrement, pour l'exemple.

12…Zumbi Dos Palmares est un dirigeant d'un quilombo (royaume autonome fondé par des esclaves en fuite). Il mène leur résistance pendant quinze ans, de 1680 à 1695, après quoi il est fait prisonnier et décapité.

13…Aimé Césaire, Le Colonialisme n'est pas mort, La Nouvelle Critique, n° 51, janvier 1954, p. 11.

14…Walter Rodney, How Europe Underdeveloped Africa, Black Classic Press, 2012, p. 230.

15…Jennifer Pitt, Naissance de la bonne conscience coloniale. Les libéraux français et britanniques et la question impériale (1770–1870), Éditions de l'Atelier, 2008, pp. 30–31.

16…Saïd Bouamama, Figures de la révolution africaine, La Découverte, 2014.

17…Lénine, L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme, Œuvres complètes, t. XXII, Éditions de Moscou, p. 222.

18…Lénine, L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme, op. cit., p. 284.

19…Mehdi Ben Barka, Option révolutionnaire au Maroc. Écrits politiques 1957–1965, Syllepse, 1999, pp. 229–230.

20…Charles De Gaulle à l'assemblée fédérale du Mali, 13 décembre 1959, Chroniques de la Communauté, La Documentation française, 1959, p. 6.

21..Michel Debré, Lettre adressé à Léon Mba, 15 juillet 1960, cité dans Alfred Grosser, La Politique extérieure de la Ve République, Fondation nationale des sciences politiques, 1965, p. 74.

22….François-Xavier Verschave, La Françafrique : le plus long scandale de la République, Stock, 1998.

23…Pour un exposé exhaustif des accords de coopération et de leurs évolutions dans le temps, voir mon livre Manuel stratégique de l'Afrique, t. I et II, Investig'action, 2018.

24…François-Xavier Verschave, La Françafrique : le plus long scandale de la République, op. cit., p. 74.

25…Éric Toussaint, La Bourse ou la Vie, la finance contre les peuples, Syllepse, 1999.

26…Jean-Christophe Defraigne, Introduction à l'économie européenne, Louvain-la-Neuve, 2013, p. 364.

27…Erik Rydberg, Les APE : visées commerciales de l'Union européenne, Les Cahiers de la Coopération Internationale, n° 11, mai 2009, p. 11.

28…Aimé Césaire, Le Colonialisme n'est pas mort, op. cit. p. 29.

Économie, Histoire par Saïd Bouamama 01 septembre 2021
Ballast 01 septembre 2019

Les accords acquis lors du VI Sommet de la Celac



De gauche à droite, Marcelo Ebrard, ministre mexicain des Affaires étrangères ; Andrés Manuel López Obrador, président du Mexique, et Alicia Bárcena, secrétaire exécutive de la CEPALC



Le président cubain Miguel Díaz-Canel



Le président péruvien Pedro Castillo

Les chefs d'Etat de la Celac se sont mis d'accord sur une déclaration de 44 points, qui inclut les contributions de chaque Etat membre.

Le secrétaire aux relations étrangères du Mexique, Marcelo Ebrard, a annoncé ce samedi lors d'une conférence de presse les accords adoptés lors de la première réunion des chefs d'État et de gouvernement lors du sixième sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (Celac) qui s'est tenu ce Samedi. « *Malgré les divergences qui existent, qui sont sérieuses, qui sont importantes, la réunion a été réalisée et plusieurs décisions de fond ont été adoptées* », a déclaré Ebrard.

Le diplomate a commenté à la fin de la réunion, il y a une déclaration de 44 points qui a pris des semaines de négociation, tandis que les points de vue de chaque État membre et leurs positions ont été recueillis.

Le ministre mexicain des Affaires étrangères a également évoqué les déclarations spéciales adoptées en tant qu'organe régional comme la fin du blocus économique sur Cuba ou la question des Malvinas ou le sommet COP26 sur le changement climatique qui se tiendra à Glasgow. *« Le fonds est institué pour faire face aux impacts du changement climatique »*, a déclaré Ebrard, en relation avec les actions immédiates mises en œuvre.

Sur cette question, il a déclaré que les pays développés ont promis 100 milliards de dollars qui n'ont pas été vus en Amérique latine et dans les Caraïbes. « *Nous avons une position commune avec le FMI (Fonds monétaire international) pour dire que l'accès aux ressources de l'institution est très inégal* », *a souligné le chef de la diplomatie mexicaine.* « *Il a été très difficile d'obtenir des vaccins, il a été injuste, abusif que tant de pays n'aient pas accès aux vaccins* », a-t-il ajouté.

En ce sens, il a indiqué que Celac va promouvoir six lignes d'action qui chercheront à augmenter la production de vaccins dans la région, la création de l'agence spatiale régionale, entre autres.

Nous sommes heureux parce que l'Amérique latine et les Caraïbes ont approuvé quelque chose à l'unanimité", a déclaré Marcelo Ebrard, faisant référence à l'approbation conjointe de Celac au rapport présenté par le secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

"Nous allons travailler ensemble pour ne pas être en retard, pour avoir la technologie et améliorer nos chances de bien-être", a-t-il conclu.

Dans son rapport final, le ministre des Affaires étrangères Marcelo Ebrard, qui a dirigé la réunion, a déclaré qu'il n'était pas nécessaire de lire les déclarations approuvées, mais a précisé que la principale, connue sous le nom de Déclaration de Mexico et entre les mains des dignitaires, consiste en 44 chiffres, chacun faisant référence à un sujet important.

Outre le fait que le document sera public à l'époque, il a expliqué que sa préparation et son approbation étaient le résultat d'un travail commun pendant des mois et synthétise la voix unie des pays.

Il a annoncé qu'il existe des déclarations spéciales telles que celle faisant référence à la nécessité de mettre fin au bloc économique contre Cuba et d'autres, en dehors de celles connues sur le fonds d'aide aux catastrophes, qui a levé 15 millions de dollars le jour même du sommet pour ton départ.

Il a précisé que le texte comprend également tout ce qui concerne la pandémie de Covid-19, la distribution des vaccins et la nécessité de les livrer à de nombreux pays de la région qui ne les ont pas reçus ou manquent de moyens pour y accéder.

Un autre aspect est le bureau de l'espace, afin que la région soit représentée dans l'avancement global d'un secteur qui marquera l'avenir de l'humanité.

Le président hôte López Obrador a officiellement clôturé le Sommet par quelques mots, dans lesquels il a mentionné que le beau et bien-aimé Mexique les a reçus comme la maison de tous et est prêt à le faire à nouveau dans un proche retour.

Ebrard et la secrétaire de la CEPALC, Alicia Bárcena, ont tenu une réunion avec des journalistes couvrant l'événement au Palais national et ont résumé les déclarations et le plan global de développement économique promu par cette agence des Nations Unies.

Résumé latino-américain 18 septembre 2021

République dominicaine : des militants marchent contre la pollution environnementale



Parmi les revendications figurent l'expansion minière et la contamination des sols et des eaux du pays. | Photo: Las Calientes del Sur

Les manifestants réclament le départ de la multinationale minière Barrick Gold du pays et réclament une baisse des prix du carburant.

Dimanche 19 septembre 2021 en République dominicaine, des militants sociaux ont organisé une mobilisation sortant de la place Parque Independencia jusqu'au Palais national, en refus de la construction d'un barrage aval à Guance, Yamasá, et contre la contamination des sols et des eaux du pays.

Des groupes sociaux tels que le Mouvement Marcha Verde, Los Trabajadores Cañeros, Fenatrano, Campamento Loma Miranda et la Commission nationale des droits humains ont mené une mobilisation pacifique pour défendre d'autres intérêts environnementaux dans le pays.

Par ailleurs, une autre des revendications des mobilisations est le retrait de la multinationale minière Barrick Gold du pays et elles réclamaient une baisse des prix du carburant.

Une représentante du camp de Loma Miranda, Patricia Guerrero, a déclaré que la protestation est principalement un appel "à ne pas développer le barrage de queue à Guance" et dénonce qu'il y a déjà cinq barrages sur l'île, un territoire "vulnérable aux tremblements de terre ". .

D'autres revendications exprimées dans la mobilisation étaient l'expansion minière vers la Loma de los Siete Picos et Loma Novillero, ainsi que la contamination des sols et des eaux du pays, par les activités de Barrick Gold et Falconbridge.

TéléSUR 19 septembre 2021

Pleins Feux Sur : Hervé «Boulou » Bléus (Port-au-Prince- ?)

« Un phrasé de ménestrel »

Par Ed Rainer Sainvill

Un autre artéfact du Bas-Peu-de-Chose, Hervé a commencé à se passionner pour la musique ; au cours d'une adolescence marquée par les sonorités des ''big-band", combos, quartets, trios etc. Avec le privilège de se délecter de ces dimanches en famille à écouter le « Jazz des Jeunes » sur les ondes de Radio Haïti. Groupe au sein duquel performait un certain Gérard Dupervil, qui fut sa première inspiration vocale. C'est aussi le temps où les aspirants vocalistes s'initialisent dans des cours de voix, des concours de chants et les sérénades. Tout en se cherchant une référence à travers les variétés : françaises, espagnoles, anglaises et haïtiennes. Ainsi que la génération ***mini-jazz*** qui l'avive davantage par les gosiers de ''Gwo bébé" Chérubin et de Ricot Mazarin.

C'est dans ce champ d'exploration que Boulou a commencé à manifester son orientation vocale, de référence locale tous-azimuts. Entre la sensibilité et l'émoi ; reflétant son phrasé de ménestrel. Lui permettant de s'orienter dans des excursions avant-gardistes ; d'où sa prospection dans un groupe de fusion, des paramètres d'outre-mer tels: ***bossa-nova, reggaie, samba*** brésilien, ***salsa*** etc. En compagnie des colosses comme Ignace ''Penm", Figaro, Yves Lafontant, George J. Gilles, Denis Emile, Cajuste parmi d'autres. Formation qui éventuellement va changer de nom pour devenir « Big One » ; et muter vers une musique d'une sensibilité plus locale. C'est dans ce contexte que cet ensemble s'est envolé pour la République Dominicanie. Où Hervé et compagnie ont pris part à diverses prestations dans les villes dominicaines

De retour au bercail, c'est le branle-bas dans le paysage musical local, avec l'invasion des groupes antillais comme : « Grammaks », « Exile One », « Aiglons » etc ; dotés de leur armada cuivrée, de leur modernité et de leur ***cadence-lypso*** pour bousculer la mouvance des ***mini-jazz*** dans son propre fief. C'est donc aussi, un moment de remise en question pour Boulou et le « Big One » qui doivent jeter l'éponge. Dans cette teneur de remue-ménage où tant de groupes se réinventent. C'est le tambourineur des « Shleu-Shleu », un copain du quartier Gérald Désir qui lui suggère d'aller auditionner pour un nouveau groupe en chantier sur les traces des glorieux « Difficiles de Pétion-Ville ». Dont le fondateur, maestro et chanteur Henry Célestin a décidé de mettre un terme à l'aventure.

C'est donc haut la main qu'Hervé Bléus est choisi durant l'audition parmi d'autres candidats. Pour repartir sur de nouvelles bases en compagnie des : Porky, Wooley, Sensen, Almando, Denis, Dauphin et autres, dans une formation qui a décidé de retenir le cigle de « Difficiles de Pétion-Ville » pour être rebaptisé « D.P Express ». Lequel a continué de jouer le répertoire du groupe défunt à ''Chez Michel" et Cabane Choucoune. Eventuellement, les arrivées du claviériste Claudy Frémont, du trompettiste Frantz Gilles et du guitariste Claude Marcelin à la place de Sensen parti pour rejoindre Martino vont marquer le démarrage du « DP Express ». Lequel fut le premier groupe de sa lignée à donner le coup d'envoi pour la période post-mini. Ensemble dont Boulo fut la voix originale, avec son registre aux reflets surets d'un rocker.

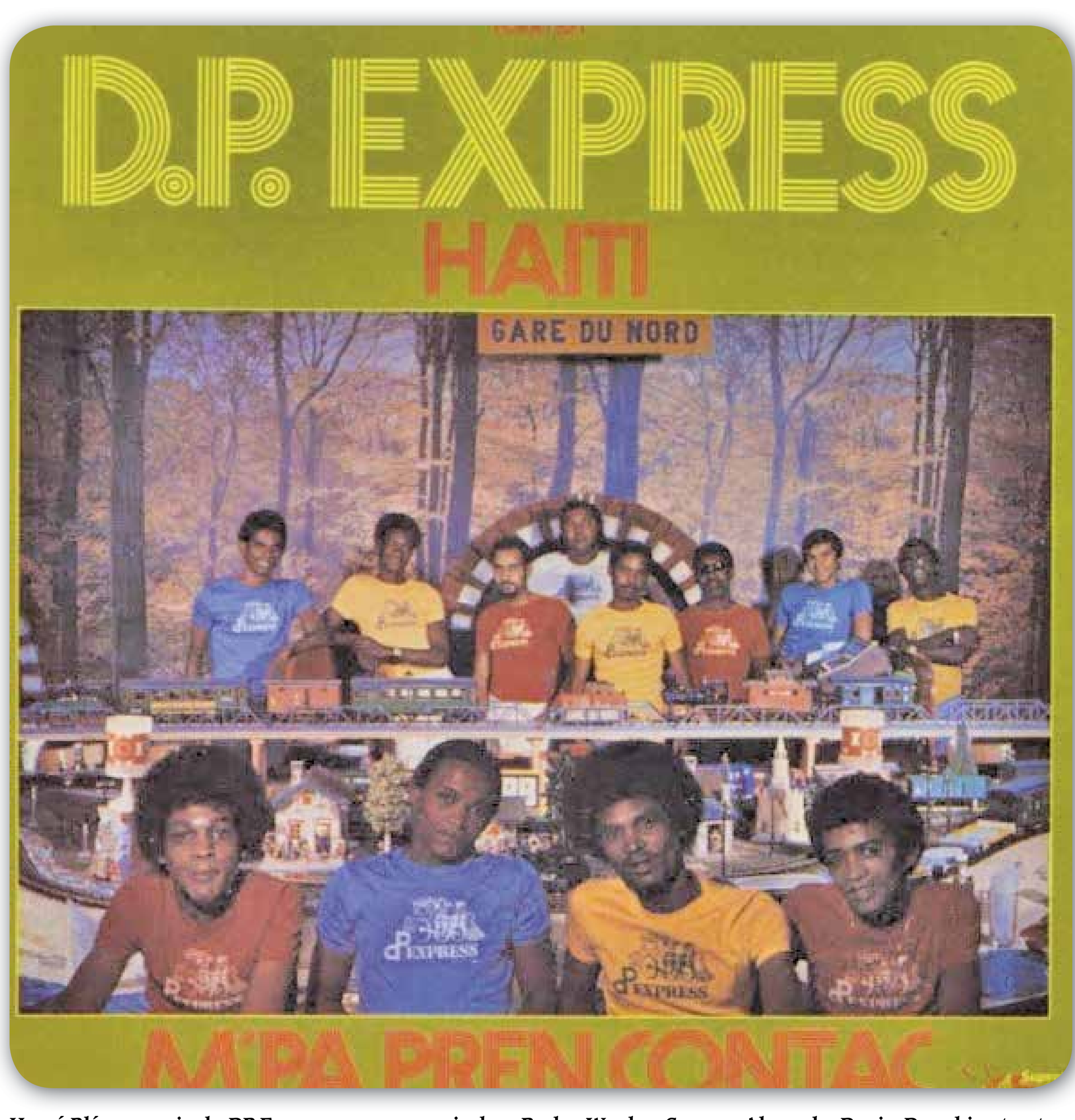
H.B s'impose tout de suite, comme le chef de file d'une transition musicale urbaine plus ornée et complexe. En s'illustrant avec ferveur dans l'œuvre introductive :***"M pa pran kontak"***, dont il est le messager improvisé, d'un air nouveau. Album contenant 5 titres emblématiques tels : ***m'pa pran kontak, sansib pa jwe, apran n pale, pran san w, souke kò w ;*** qui ont bouleversé l'échiquier tonal de la musique d'ambiance. Que Hervé a délivré, au gré d'un timbre résonant, aux intonations inextensibles ; mais infus en même temps d'émotion et de spleen. En outre, de cette posture contrastante de débonnaire et nonchalant qui l'affublent d'un air de troubadour. Encore, de cette impression qu'il somnole entre deux accords. Des tics qui n'ont pas entravé la marche de la locomotive « DP » dont Boulou va être le meneur.

Au sein d'un ensemble qui fait figure de pionnier et dont le chambardement entamé, est suivi par des groupes *mini* comme : « Tabou », « Skah-Shah », « Bossa-Combo », « Ambassadeurs » etc ; qui ont du incorporer un *''horn-section"* pour éviter l'expiration. Ce qui est arrivé à bon nombre. Une nouvelle donne qui propulse le « DP » de Boulo ainsi que son concurrent direct le « Scorpio » à l'avant-scène des concurrences extra-musicales et carnavalesques. Jamais engagées depuis l'époque des Nemours et Sicot. D'autre part, le « DP », c'est aussi le groupe oú l'on est assuré de se faire une petite amie. Et les festivals du week-end chez les mères de Bourdon, les Sœurs de Saint-Louis, au Petit Séminaire Saint-Martial et autres établissements scolaires, en étaient les preuves tangibles. Différemment du « Scorpio » qui était plutôt de tendance macho et populo.

Et, c'est autour d'un tel décor que Boulou a continué de s'imposer. Entre les albums : #2 avec ***« pale pale w, verite, lamiral, kwa pam*** etc. et le #3 affichant : ***zafè w, gran van, dp disco, vi n danse, tripotaj, pikan bayawonn*** qui l'installent comme l'une des voix représentatives de la période post-mini. Laquelle a coïncidé à la montée d'un malaise socio-politique qui a causé l'intensification d'un exode qui a vu la classe moyenne défavorisée risquer sa vie en haute mer pour fuir le pays de 'baby dòk'. Tandis que les plus lotis se contentaient de partir furtivement par voie de l'air. C'est dans ce contexte qu'Hervé a lui aussi décidé de prendre le large, pour retrouver sa femme vivant au state. Donc, par le temps du 4e disque comprenant: ***nou retounen, dp fever, n'anraje, min zen, voye m lakay mwen, reyalite, Otansia,*** il est déjà rejoint par la future légende 'Ti-Manno' qui était prêt pour la relève et le dépassement.

Arrivé à NY à la fin des années 1970, Boulou a connu les affres de l'anonymat et dû faire face tout de suite aux responsabilités familiales. Jusqu'à ce que son pote, notre Loubert Chancy national ait pensé à lui concocter quelques titres reflétant son état d'âme du moment. Ce qui est traduit dans l'œuvre acclamée 'en solo' du maestro ***: 'Doudou'.*** Dans laquelle Boulo est donné pour faire épurer son cœur d'immigrant déraciné et d'artiste en cavale. A travers les hits ***: Doudou, youn ak lòt, nostalji*** qui lui ont permis de retrouver les feux de la rampe. De même que de faire montre de tournures plus allusives de son gosier de ménestrel. Approche qu'il adopte avec une ultime version des « Astros » de NY ; après le passage de « Ti-Manno". Dans le disque :***'Up to date'***, orné des morceaux : ***Ste Anise, Lina, rasanbleman*** etc, qui n'ont pas eu d'effet de boule de neige.

Suivis d'autres collaborations avec le « Mini All Stars » de Fred Paul dans ***: we gotta move on, Manoushka, konsa nou ye, vye frè,*** ainsi que de l'œuvre : ***'Kaskad konpa'*** dans lesquelles il a encore fait preuve d'une conception vocale évolutive. Avant de retrouver définitivement la route de la discrétion et de l'oubli. Dans la tempête des nouvelles sonorités qui ont émergé ; suite à prépondérance de son « D.P Express », qui a contribué à la genèse musicale d'aujourd'hui. Pas étonnant que même après le passage de l'incomparable ''Ti-Manno" qui a vraiment jeté le pavé dans la mare et prendre ce groupe à une dimension supplémentaire. Seulement, il y a ceux qui (comme moi) restent nostalgiquement attachés à la version de 'Boulou'. Au cours de ces années folles dont il était la voix-banderole.



Hervé Bléus au sein du DP Express en compagnie des : Porky, Wooley, Sensen, Almando, Denis, Dauphin et autres

Suite de la page (12)

plus profonde gratitude.

Permettez-moi de vous dire, cher Président, que Cuba se souviendra toujours de vos manifestations de soutien, de votre appel incessant à la levée du blocus et à traduire en actions concrètes le vote annuel des Nations unies, ce que votre pays a fait de manière exemplaire en faveur de notre peuple.

Nous sommes profondément reconnaissants de l'aide reçue en fournitures médicales et en denrées alimentaires pour atténuer les effets combinés du harcèlement économique et de la pandémie.

Sœurs et frères mexicains :

Face à la situation épidémiologique complexe que connaît le monde, la solidarité et la coopération entre nos peuples revêtent une importance accrue.

C'est pourquoi nos professionnels et techniciens de la santé n'ont pas hésité à accompagner le peuple mexicain chaque fois que cela était nécessaire. Et nous le ferons à nouveau chaque fois que vous en aurez besoin.

Nous saluons l'excellent travail réalisé par le Mexique à la tête de la présidence tournante de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, un mécanisme à vocation authentiquement latino-américaine et caribéenne visant à défendre l'unité dans la diversité de notre Amérique contre le projet de recolonisation néolibérale que l'on tente de nous imposer.

Comme l'a signalé Fidel dans un meeting d'amitié cubano-mexicaine, le 2 août 1980 : « *Nous ne tolérerons rien contre le Mexique, nous le ressentirons comme nôtre, nous saurons être fidèles à l'amitié forgée par des siècles d'histoire et de beaux principes communs !* »

Vive le Mexique !

Vive l'amitié entre Cuba et le Mexique ! (Applaudissements.)

Granma 17 Septembre 2021

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

EDUCATION / CAREER TRAINING

TRAIN AT HOME TO DO MEDICAL BILLING! Become a Medical Office Professional online at CTI! Get Trained, Certified & ready to work in months! Call 855-543-6440. (M-F 8am-6pm ET)

EDUCATION / CAREER TRAINING

COMPUTER & IT TRAINING PROGRAM! Train ONLINE to get the skills to become a Computer & Help Desk Professional now! Grants and Scholarships available for certain programs for qualified applicants. Call CTI for details! (844) 947-0192 (M-F 8am-6pm ET)

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150. FREE shipping. Money back guaranteed! 1-855-579-8907

HEALTH

Drink "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (305) 610-6913 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

HOTEL CLEANING NYC- QUEENS-WHITE PLAINS. T&L Cleaning is looking for Housekeeping Staff for various Hotels. Room Attendants, Laundry Attendants, House-persons and Supervisors. Apply on-line at: tlcleaningservices.com/apply or call 1-800-610-4770

HOME IMPROVEMENT

Never Pay For Covered Home Repairs Again! Complete Care Home Warranty COVERS ALL MAJOR SYSTEMS AND APPLIANCES. 30 DAY RISK FREE. $200.00 OFF + 2 FREE Months! 866-440-6501

HOME IMPROVEMENT

Eliminate gutter cleaning forever! LeafFilter, the most advanced debris-blocking gutter protection. Schedule a FREE LeafFilter estimate today. 15% off and 0% financing for those who qualify. PLUS Senior & Military Discounts. Call 1-877-763-2379

HOME IMPROVEMENT

The Generac PWRcell, a solar plus battery storage system. SAVE money, reduce your reliance on the grid, prepare for power outages and power your home. Full installation services available. $0 Down Financing Option. Request a FREE, no obligation, quote today. Call 1-888-871-0194

MISCELLANEOUS

BEST SATELLITE TV with 2 Year Price Guarantee! $59.99/mo with 190 channels and 3 months free premium movie channels! Free next day installation! Call 888-508-5313

REAL ESTATE FOR SALE

30 Acres Only $99,900! Minutes to Bennington VT. Great views, Open and Wooded, Trails Throughout, Abundant Wildlife! Town road with power and telephone. All surveyed, owner financing. 802-447-0779

TV INTERNET PHONE

Get DIRECTV! ONLY $69.99/month! 155 Channels & 1000s of Shows/Movies On Demand (w/SELECT All Included Package.) PLUS Stream on Up to FIVE Screens Simultaneously at No Additional Cost. Call DIRECTV 1-888-534-6918

TV INTERNET PHONE

DISH TV $64.99 For 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. Promo Expires 1/21/22. 1-888-609-9405












AROMARK
SHIPPING
YON KONEKSYON DIREK POU AYITI
973-690-5363
Shipping full container loads to Port-au-Prince & Cap Haïtien, and cars, trucks, buses, and construction equipment to Port-au-Prince. Receiving vehicles Mon thru Fri from 9 AM till 4 PM, Red Hook Terminal, 70 Hamilton Ave. Brooklyn, NY 11231 IN SEABOARD TRAILER OFFICE.
YON KONEKSYON DIREK POU HAITI
WEEKLY SAILING FROM NY & NJ PORTS
FASTEST TRANSIT TIME IN THE INDUSTRY
12 DAYS TO HAITI
Call us today at 917.299.3640 or 917.416.4625
Serving the Haitian community since 1995.
Nou pi rapid, nou garanti!
Email: solutions@vmtrucking.com
www.HaitiShipping.com


RED HOOK SHIPPING
Boxes • Barrels • Containers • Vehicles
Direct shipping from Brooklyn, NY to Haiti
We own 3 ships: Sloman Rover, Trans Gulf & Glamor.
Direct to Port-au-Prince, Miragoâne & St. Marc
Red Hook Terminal, 70 Hamilton Ave., Brooklyn, NY 11231
Phone: 718.855.1555 • Fax: 718.855.1558
www.redhookshipping.com